



Stratégie éprouvée. Résultats éprouvés.





Profil de la société

Forage Orbit Garant est une société canadienne de services miniers spécialisée dans le domaine du forage au diamant à des fins d'exploration minière souterraine et en surface. Avec plus de 500 employés et 136 foreuses, la société est axée sur des activités de forage spécialisé générant des marges élevées, qui forment environ 60 pour cent de ses revenus. Orbit Garant présente une liste impressionnante de clients de longue date, qui sont de petites sociétés minières d'importance. Œuvrant dans des régions politiquement stables telles que le Canada, les États-Unis, le Mexique et l'Amérique du Sud, Orbit Garant adopte une approche intégrée de ses activités, ce qui produit une structure d'exploitation peu coûteuse.

Table des matières

1	Points saillants financiers
2	Message du président du Conseil d'administration
3	Message aux actionnaires du chef de la direction et du président
5	Notre stratégie ... notre force
8	Rapport de gestion
28	Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
29	Rapport des vérificateurs
30	État financiers consolidé
34	Notes complémentaires
48	Administrateurs et dirigeants
ibc	Renseignements à l'intention des actionnaires

Points saillants financiers

Tel qu'illustré par les points saillants financiers ci-dessous et tel que présenté plus en détail dans les états financiers et le rapport de gestion, Forage Orbit Garant Inc. a connu un exercice 2009 prospère. Principalement en raison de l'acquisition de Forage + et du forage sur un nombre de mètres sans précédent, les revenus de contrat ont augmenté de manière importante et sont passés à 105,2 millions de dollars. La marge bénéficiaire brute s'établissait à 36,1 millions de dollars, soit une marge de 34,3 pour cent. La société a terminé l'exercice avec un bilan solide. Le BAIIA normalisé s'est établi à 28.0 million \$, soit une marge de 26.6 pour cent, alors que le bénéfice net par action ordinaire était de 0.39 \$ (de base) et 0.38 \$ (dilué).

	Exercice 2009 12 mois \$	Exercice 2008 12 mois \$
Produits de contrats		
Forage au Canada		
– Surface	54 902 694	24 282 703
– Souterrain	45 782 810	43 402 783
Forage au Canada – Total	100 685 504	67 685 486
Forage à l'étranger	3 779 951	8 383 809
Fabrication au Canada	697 357	6 072 921
	105 162 812	82 142 216
Marge brute	36 083 682	28 780 473
Marge brute (%)	34,3	35,1
Bénéfice net	12 589 766	9 382 053
BAIIA normalisé ⁽¹⁾	27 962 032	23 613 276
BAIIA normalisé (%) ⁽¹⁾	26,6	28,7
Bénéfice net par action ordinaire	0,39	0,38
Bénéfice net par action ordinaire dilué	0,38	0,37
Actif total	102 869 910	94 511 377
Passif à long terme	10 749 982	5 823 490
Dividende en espèces	—	133 456
Forage total en mètres	1 109 332	872 392

⁽¹⁾ BAIIA normalisé correspond à BAIIA rectifié pour tenir compte des frais de gestion, des frais d'intégration et des frais de transaction extraordinaires. Bien que BAIIA normalisé ne constitue pas une mesure du bénéfice reconnue par les principes comptables généralement acceptés du Canada (« PCGR ») et ne possède pas une signification normalisée prescrite par les PCGR, la société estime que son utilisation facilite les comparaisons entre les périodes historiques.

Message du président du Conseil d'administration



James C. Johnson

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers actionnaires,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le deuxième rapport annuel de Forage Orbit Garant Inc. Au cours de notre deuxième année en tant que société faisant publiquement appel à l'épargne, Orbit Garant a montré qu'elle faisait appel à une stratégie commerciale affichant une croissance solide toute l'année malgré un environnement économique marqué par des turbulences. Dans la lettre destinée aux actionnaires qui figure à la page 3 du présent rapport, vous prendrez connaissance de la stratégie développée par la direction qui a été à la base de ces excellents résultats.

Depuis notre premier appel public à l'épargne en 2008, le conseil d'administration et la direction ont mené à terme avec succès le passage d'une société fermée vers une société ouverte, un jalon important pour Orbit Garant, qui constitue un fondement solide permettant la mise en œuvre et l'amélioration des stratégies de croissance à long terme.

Au nom de tous les actionnaires, le conseil d'administration effectue la surveillance de la société et s'assure que l'engagement envers l'éthique, l'intégrité de l'entreprise et la prise de bonnes décisions est respecté. Le conseil maintient de manière proactive des normes strictes en matière de gouvernance, y compris un dialogue permanent et constructif avec la direction afin de s'assurer de l'amélioration continue de tous les aspects de la surveillance de la société ouverte.

En plus de cet engagement, le conseil participe avec la direction de manière active à l'élaboration d'objectifs stratégiques et à l'orientation de la société. Au cours de l'exercice 2009, Orbit Garant a mené à terme l'acquisition de Forage+, une réalisation importante qui, de plus, met en évidence notre capacité de diriger notre stratégie de croissance de manière efficace.

Nous nous attendons à ce que cette compétence devienne particulièrement pertinente au cours des prochains mois. Orbit Garant a terminé l'exercice avec un bilan solide et les chiffres témoignent de son excellente position sur le marché. En raison de la pression qui s'exerce sur le marché des services de forage à la suite de la récession économique mondiale, des possibilités de croissance se présenteront par le biais d'acquisitions. À cet égard, votre conseil d'administration continuera de collaborer étroitement avec la direction afin de reproduire la réussite obtenue en 2009.

Je sais que je parle au nom de tous les membres du conseil d'administration lorsque je dis que nous sommes engagés à générer de la valeur pour les actionnaires. La société a prouvé qu'elle était capable de maintenir une structure d'exploitation solide et des résultats financiers stables malgré le ralentissement économique mondial, et nous avons hâte de savourer d'autres succès dans des situations économiques meilleures.

Pour terminer, je voudrais remercier mes collègues administrateurs pour leur soutien continu et leurs conseils au moment où nous faisons des progrès importants en vue de la réalisation de l'énorme potentiel d'Orbit Garant. Il s'agit notamment de nos administrateurs indépendants, à savoir Patrick Godin, Jean-Yves Laliberté, Guthrie J. Stewart et Edmund Stuart, ainsi que nos administrateurs gestionnaires, Pierre Alexandre et Eric Alexandre. Grâce à leurs conseils, Orbit Garant a terminé une autre excellente année et je me réjouis à l'idée de continuer à collaborer avec cette équipe afin de générer une valeur durable pour les actionnaires.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.C. Johnson', written in a cursive style.

James C. Johnson

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Message aux actionnaires du chef de la direction et du président



Pierre Alexandre
CHEF DE LA DIRECTION

Eric Alexandre
PRÉSIDENT ET CHEF DE L'EXPLOITATION

Accent soutenu, élan soutenu

Nous sommes heureux d'annoncer aux actionnaires que l'exercice 2009 d'Orbit Garant a été marqué par la croissance constante et l'élan positif qui ont caractérisé notre société depuis que le processus de notre premier appel public à l'épargne a été achevé en juin 2008. Au cours de notre deuxième année en tant que société ouverte, l'environnement extérieur a été difficile, alors que la crise financière mondiale combinée avec le ralentissement économique ont eu des répercussions graves sur les dépenses mondiales liées à l'exploration minière. Cependant, Orbit Garant a pu maintenir des résultats financiers solides et stables grâce à l'accent mis sur la réalisation des stratégies énoncées. Malgré le climat difficile des affaires, nos revenus sont passés à 105,2 millions de dollars, soit une augmentation de 28 pour cent; le BAIIA a atteint 28 millions de dollars, soit une augmentation de 18,4 pour cent et le bénéfice net est passé à 12,6 millions de dollars, soit une augmentation de 34 pour cent; le bénéfice net par action ordinaire totalement dilué étant de 0,38 \$ en comparaison avec 0,37 \$ l'année dernière.

Un élément fondamental de notre stratégie c'est l'accent que nous mettons à trouver les bons clients. Nous veillons, selon notre philosophie, à ce que notre clientèle de base comprenne principalement d'anciens clients et des clients intermédiaires bien financés. Lorsqu'au cours de l'exercice 2009, l'environnement économique a contraint de nombreuses jeunes sociétés à réduire de manière importante leurs programmes de forage ou à les éliminer, cette philosophie a été un facteur important. Bien que certains de nos plus importants clients ont comprimé leurs programmes ou ont exercé une pression sur les prix, nous avons été en mesure de maintenir notre visibilité et de conserver notre élan sur le marché.

En tant que société de forage souterrain la plus importante au Canada, Orbit Garant se concentre sur la prestation de services de forage spécialisé à valeur ajoutée. Il s'agit de services techniques complexes que les sociétés de forage traditionnel ne peuvent d'ordinaire fournir. Le forage spécialisé comprend des projets souterrains complexes, le forage de trous de diamètre plus important ou plus profonds, et le forage hélicoportable, ce qui permet à Orbit Garant d'obtenir des marges élevées et des contrats à plus long terme. Nous détenons une bonne part de marché relativement au forage spécialisé, tout en occupant un rang appréciable et croissant en matière d'exploration minière en surface. Cet avantage concurrentiel unique nous permet de fournir un service complet à nos clients.

Grâce à son parc de 136 appareils de forage dont le nombre va croissant, Orbit Garant exploite dans des territoires politiquement stables. Au moins quatre-vingt seize pour cent de nos activités se déroulent au Canada et aux États-Unis. L'accent mis sur le marché national et notre présence importante sur le marché de l'or qui résiste bien à la récession (74 pour cent des revenus) se sont révélés des avantages concurrentiels très positifs et ont contribué de manière significative à ce que la société connaisse une année fructueuse.

Située à Val-d'Or (Québec), notre société détient la part du marché la plus importante dans la région de l'Abitibi, ce qui permet à Orbit Garant de profiter avantageusement de faibles coûts, car 80 pour cent de ses revenus sont générés dans un rayon de six heures du siège social par la route. Cette proximité avec les clients, combinée avec notre volonté et notre capacité de travailler toute l'année, a contribué de manière importante à notre réussite en ce qui a trait à la prospection de nouveaux clients au cours de l'année.

Message aux actionnaires du chef de la direction et du président (suite)

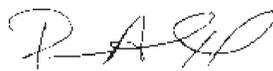
La structure intégrée verticalement d'Orbit Garant a contribué de manière importante au succès de cette année. Grâce à notre filiale en propriété exclusive, Soudure Royale, nous pouvons fabriquer des foreuses et des consommables pour notre propre utilisation ou pour revendre à des tiers. Au cours de l'exercice 2009, alors que la demande pour les foreuses était en baisse en raison de la conjoncture économique difficile, la capacité de Soudure Royale a permis d'améliorer l'efficacité de l'exploitation de notre parc actuel de foreuses. Des cours de formation dispensés par Orbit Garant ont permis d'assurer la disponibilité d'un personnel qualifié et d'améliorer continuellement le rendement de la main-d'œuvre. L'intégration verticale, y compris la formation et la capacité de fabriquer des foreuses, continuera avec la reprise de l'économie de faire augmenter la valeur ajoutée.

Nous continuons de rechercher les candidats potentiels à l'acquisition dans le but de stimuler la croissance. En 2009, Orbit Garant a mené à bien le processus complet d'acquisition de Forage+, une transaction qui a permis de tirer avantageusement profit de notre infrastructure établie et d'améliorer notre position sur le marché. De plus, nous avons également réussi à élargir notre présence géographique au cours de l'année, ajoutant de nouveaux clients tels que le projet Phoenix Gold de Rubicon Minerals à Red Lake, de nouveaux contrats avec des clients à long terme tels que Xstrata et d'autres nouveaux contrats au Nunavut conclus avec Agnico-Eagle et Newmont Mining.

Grâce à une présence dominante sur des marchés solides, à une stratégie commerciale éprouvée et à un exercice affichant un bilan solide, Orbit Garant demeure engagé dans la voie de la croissance. Nous exploitons les solides relations que nous avons établies avec nos clients à long terme en évaluant les occasions de vente croisée et d'expansion avec ces clients au fur et à mesure de leur croissance. Ceci nous permettra de continuellement élargir la portée de notre société et d'assurer une expansion vers de nouvelles régions géographiques. Le climat économique actuel a créé des possibilités de croissance dans le secteur du forage et nous continuons de rechercher des acquisitions rentables afin d'ajouter de nouveaux clients et de nouveaux contrats. Nous recherchons des sociétés reconnues ayant une clientèle solide et dynamique qui mènent leurs activités dans des régions géographiques politiquement stables.

Bien que les perspectives économiques demeurent incertaines, Orbit Garant continue de mettre l'accent sur ses avantages concurrentiels et sur l'amélioration de l'efficacité de ses activités d'exploitation. Cette concentration sur ses stratégies de base s'est révélée efficace dans le climat économique difficile actuel et celle-ci nous a placés dans une position favorable au moment où la situation économique s'améliore.

Pour terminer, nous voudrions remercier nos administrateurs indépendants pour leurs bons conseils et leur supervision, ainsi que nos employés qui ont apporté une contribution continue à la réussite d'Orbit Garant. De plus, merci à vous, nos actionnaires, pour votre soutien et la confiance que vous nous accordez.



Pierre Alexandre

CHEF DE LA DIRECTION



Eric Alexandre

PRÉSIDENT ET CHEF DE L'EXPLOITATION



Notre stratégie ... notre force

Au cours de l'exercice 2009, Orbit Garant a vu ses profits s'accroître tout en maintenant un bilan très sain. Malgré le climat économique marqué par les turbulences et un contexte d'exploitation difficile, la capacité d'Orbit Garant d'accroître ses revenus et de maintenir des marges stables lui a permis de connaître une croissance soutenue tout au long de l'année. Grâce à un parc de 136 appareils de forage dont le nombre va croissant et à une base de revenus bien diversifiée, les solides résultats financiers et d'exploitation de la société au cours de l'exercice 2009 reflètent directement la stratégie commerciale d'Orbit Garant ... une stratégie conçue pour tirer profit de quatre avantages concurrentiels clés.



LES CLIENTS

Des relations à long terme avec des clients importants et un accent mis sur le marché de l'or

Orbit Garant se concentre sur les relations avec des clients importants menant leurs activités dans des territoires politiquement stables. Au cours de l'exercice 2009, cela signifie que nous avons généré environ 96 pour cent de tous nos revenus au Canada. La société conserve une présence dominante dans la province de Québec et une présence solide et importante en Ontario. Orbit Garant a également des exploitations minières aux États-Unis et dans d'autres régions, y compris le Mexique et l'Amérique du Sud.

La société collabore principalement avec des sociétés minières jeunes et intermédiaires, majeures et bien financées. Grâce aux relations solides qui font partie de son héritage, la clientèle d'Orbit Garant comprend de nombreuses sociétés leaders dans le secteur, entre autres, Newmont, Goldcorp, Xstrata, IAMGold, Agnico-Eagle, ainsi que de jeunes sociétés financièrement solides, y compris Osisko Mining, Rubicon Minerals et Alexis Minerals. Les clients majeurs et intermédiaires représentent 65 pour cent des affaires de la société et ils retiennent d'ordinaire nos services pour des contrats de forage à long terme, habituellement d'une durée de 1 à 3 ans.

Orbit Garant profite également de son importante visibilité sur le marché de l'or, qui est traditionnellement le refuge des investisseurs lors des périodes économiques difficiles, ce qui s'est de nouveau vérifié cette année. Environ 74 pour cent du revenu généré au cours de l'exercice 2009 provenait de clients qui se livrent à la prospection en vue de découvrir de l'or ou à sa production, conférant ainsi à Orbit Garant une position favorable, étant donné la turbulence économique récente.



LE FORAGE SOUTERRAIN ET SPÉCIALISÉ

Fournisseur de services de forage non routiniers de premier ordre

Orbit Garant est un fournisseur de services complets en matière de forage traditionnel mais il se concentre tout particulièrement sur la prestation de services de forage spécialisé et souterrain. En tant que société de forage souterrain la plus importante au Canada, Orbit Garant se concentre sur la prestation de services de forage spécialisé et non routinier, y compris des projets souterrains complexes, le forage de trous de diamètre plus important ou plus profonds, et le forage hélicoptable.

Les services spécialisés sur lesquels Orbit Garant se concentre comptent pour environ 60 pour cent des revenus de la société et permettent à celle-ci de se distinguer de sociétés concurrentes; ils lui fournissent un revenu stable, des marges de profit supérieures à la moyenne et une plus grande clientèle.



L'INTÉGRATION VERTICALE

Contrôle de notre propre destinée

À la différence de la plupart de ses concurrents, les activités de forage d'Orbit Garant sont intégrées verticalement, conférant ainsi à la société une capacité accrue à faire face aux défis clés du secteur. Grâce à notre filiale en propriété exclusive, Soudure Royale, Orbit Garant fabrique des appareils de forage et de l'équipement qui correspondent aux besoins spécifiques des clients. Cette capacité de produire des appareils de forage neufs en quelques semaines plutôt qu'en quelques mois, assouplit et renforce notre capacité à acquérir de nouvelles affaires. De plus, nous pouvons nous servir de cette capacité pour produire des appareils de forage destinés à des tiers.

Bien que la demande récente pour de nouveaux appareils de forage destinés aux tiers se soit affaïssée en raison de l'environnement économique, la capacité de production de Soudure Royale a été mise à contribution pour l'amélioration du parc actuel de la société et pour effectuer des services d'entretien, qui étaient auparavant offerts en sous-traitance.

Orbit Garant s'est également associé au gouvernement du Québec afin de mettre sur pied un programme d'accréditation à l'interne détaillé destiné au foreur. Le programme d'une durée de 1 600 heures offre des cours de formation à l'intention des membres du personnel et met ainsi du personnel qualifié à la disposition de la société, tout en permettant à celle-ci de constamment améliorer son efficacité.



LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION PEU COÛTEUSES

Proximité étroite avec les clients, influence de Soudure Royale

Le siège social d'Orbit Garant est situé à Val-d'Or (Québec), l'une des régions aurifères les plus importantes qui soient et la société profite d'une structure d'exploitation peu coûteuse. Environ 80 pour cent des revenus proviennent des activités de forage menées dans un rayon de six heures de notre siège social par la route. La proximité géographique de la société avec ses clients lui permet d'optimiser les stocks et l'efficacité, et donc de réduire les coûts et d'utiliser efficacement le personnel.

Soudure Royale offre également à la société un avantage concurrentiel lié aux coûts, car nous sommes capables de produire du matériel de forage à un coût considérablement plus bas qu'en faisant appel à la sous-traitance.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion passe en revue les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie et les sources de financement de Forage Orbit Garant Inc. pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009 (rapport préparé le 18 septembre 2009). Il doit être lu dans le contexte des états financiers consolidés vérifiés de Forage Orbit Garant Inc. au 30 juin 2008 et des notes complémentaires figurant ailleurs dans le présent rapport, qui sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR). Cette analyse contient des déclarations prospectives : il y a lieu de se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour obtenir un exposé des risques, des incertitudes et des hypothèses liés à ces déclarations.

Dans le présent rapport de gestion, « la Société » ou « Orbit Garant » signifie, selon le contexte, soit Forage Orbit Garant Inc., soit Forage Orbit Garant Inc. ainsi que sa société de personnes en propriété exclusive Forage Orbit Garant, une société en nom collectif, et ses filiales en propriété exclusive, y compris 9116-9300 Québec Inc. (« Soudure Royale »), 4378792 Canada Inc., Drift Exploration Drilling Inc. et Drift de Mexico S.A. de C.V. (ces deux dernières collectivement désignées sous le nom de « Drift »), et 9129-5632 Québec Inc. (« Forage + ») dont l'acquisition remonte à octobre 2008.

Orbit Garant résulte du regroupement de Forages Garant & Frères Inc. (« Garant ») et de Forage Orbit Inc. (« Orbit ») par suite de l'acquisition d'Orbit par Garant le 31 janvier 2007. Orbit et Garant sont les entreprises remplacées par Orbit Garant. Toutes les données annuelles figurant au présent rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et ont trait à des exercices se terminant le 30 juin. Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris la notice annuelle portant sur l'exercice le plus récent, se trouvent sur le site Web de SEDAR, à www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à présenter des informations prospectives afin que les investisseurs aient une meilleure compréhension des perspectives d'une société et puissent prendre des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les activités de la Société. Ces déclarations sont « prospectives », car elles reposent sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles concernant les marchés au sein desquels la Société exerce ses activités, le climat économique mondial lié à l'industrie minière, la conjoncture économique au Canada ainsi que la capacité de la Société à attirer et conserver des clients et à gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit aucunement que l'une quelconque des déclarations prospectives se concrétise et, par conséquent, le lecteur est prié de ne pas accorder une confiance indue aux déclarations prospectives.

La Société n'a aucunement l'intention, et décline expressément toute obligation, de mettre à jour ces déclarations prospectives en raison d'événements futurs ou pour toute autre raison, même si de nouvelles informations devenaient disponibles. Les risques qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des attentes actuelles font l'objet d'une analyse dans le présent rapport de gestion.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social de Val-d'Or, au Québec, la Société gère un parc de 136 appareils de forage utilisés pour offrir des services au secteur minier au Canada et à l'échelle internationale. La Société profite d'une structure de coûts peu élevés et d'une intégration verticale avec Soudure Royale, qui fabrique des foreuses pour la Société et pour des tiers (ce qui procure un avantage concurrentiel aux fins de la prestation de services de forage). Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », lequel s'entend des projets exécutés dans des régions éloignées ou qui, de l'avis de la direction, ne peuvent être exécutés par de petites sociétés de forage conventionnelles en raison de l'ampleur, de la complexité ou de la nature technique des travaux.

La Société est constituée de trois divisions : Forage Canada (qui comprend le forage en surface et souterrain en sol canadien), Forage International et Fabrication Canada (Soudure Royale).

Les services de forage spécialisé, qui génèrent des marges brutes plus élevées, représentent 60 % environ de ses produits consolidés totaux.

La Société offre à la fois le forage en surface et le forage souterrain, lesquels comptent pour environ 55 % et 45 % de ses produits consolidés, respectivement.

Environ 74 % des produits consolidés sont tirés de son activité dans les mines aurifères, tandis que 26 % environ sont tirés des métaux de base et autres activités.

Orbit Garant est présente dans des régions stables du monde, avec des produits consolidés générés au Canada dans une proportion de 96 %. Elle a aussi des activités aux États-Unis, au Mexique, au Suriname et au Guyana.

Sa clientèle est constituée de sociétés minières intermédiaires et d'envergure dans une proportion de 65 %, ayant des contrats d'une durée de un à trois ans.

ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Acquisition de 9129-5632 Québec Inc. (Forage +)

Le 10 octobre 2008, la Société a acheté toutes les actions émises et en circulation de 9129-5632 Québec Inc. (services de forage au diamant en surface au Canada) pour un montant net total de 3 100 000 \$ (coûts d'acquisition exclus), dont 2 124 456 \$ en espèces et le reste provenant de l'émission de 457 142 actions ordinaires d'Orbit Garant évaluées selon le cours moyen de l'action sur 30 jours (représente 975 544 \$). En outre, la Société a versé une somme additionnelle de 2 431 247 \$ en espèces en guise de compensation pour le fonds de roulement net de Forage + à la date d'acquisition, et un montant de 95 486 \$ pour les coûts d'acquisition.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Le but d'Orbit Garant est d'être l'une des plus grandes entreprises canadiennes de forage à offrir à la fois des services de forage souterrain et de surface, à chaque étape de l'exploration, du développement et de la production minière, grâce à la stratégie corporative suivante :

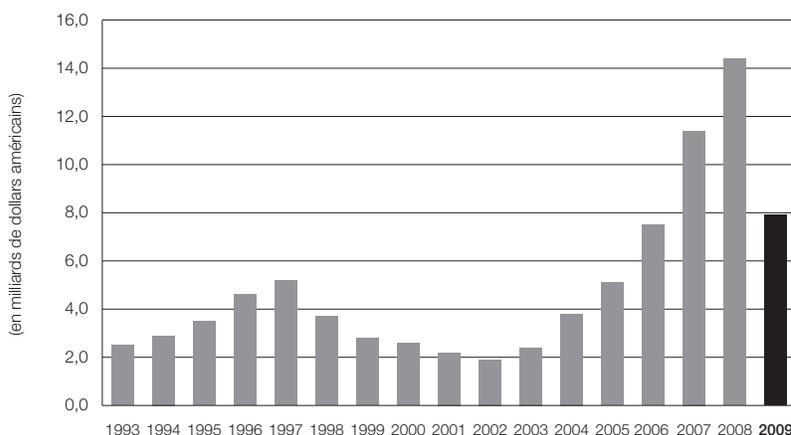
- Accent mis d'abord sur les compagnies minières et d'exploration d'envergure, ou intermédiaires bien financées, évoluant dans des régions stables;
- Fourniture de services de forage conventionnel et spécialisé;
- Fabrication de foreuses et équipements répondant aux besoins des clients;
- Formation du personnel de la Société, de façon à améliorer constamment l'efficacité au travail et à assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée;
- Maintien de normes élevées de sécurité dans le milieu de travail et promotion de la protection de l'environnement;
- Maintien de relations à long terme avec les clients; et
- Ventes croisées des services de forage aux clients existants.

SURVOL DE L'INDUSTRIE

L'économie mondiale était toujours en récession durant les premiers mois de 2009, avec des contractions du produit intérieur brut (PIB) dans de nombreux pays développés et des bouleversements persistants sur les marchés financiers mondiaux. Pour l'industrie minière et minérale, le début de 2009 a été marqué par un resserrement continu du crédit, un accès minimal au capital et le fléchissement du prix des produits de base. Le ralentissement économique spectaculaire et la chute du prix des produits de base ont entraîné des interruptions de production à l'échelle mondiale et une baisse tout aussi spectaculaire des dépenses d'exploration.

Afin de contrer le ralentissement et de stimuler l'activité économique, les gouvernements des principales économies ont pris des mesures vigoureuses, notamment des mesures pour renflouer des sociétés en difficulté, des plans de dépenses de stimulation financés par des déficits et des politiques pour relaxer le crédit. Le climat sur les marchés mondiaux a commencé à se raviver, amenant des améliorations sur le marché des actions et une modeste tendance à la reprise.

Dépenses d'exploration totales



Source : Metals Economics Group

Rapport de gestion (suite)

En 2008, en raison de l'effondrement de l'économie, beaucoup de sociétés minières et d'exploration à l'échelle de la planète se sont vues obligées de réduire les dépenses de prospection et de production, afin de préserver leur capital en attendant la fin du ralentissement. Cela a eu pour effet de faire baisser considérablement la demande pour les services de forage contractuels et, par le fait même, de créer des pressions à la baisse sur les tarifs de forage.

Le modèle d'affaires à intégration verticale d'Orbit Garant et l'importance accordée aux opérations aurifères dans des régions stables du monde se sont révélés être la force de la Société durant toute cette période difficile.

Les métaux de base

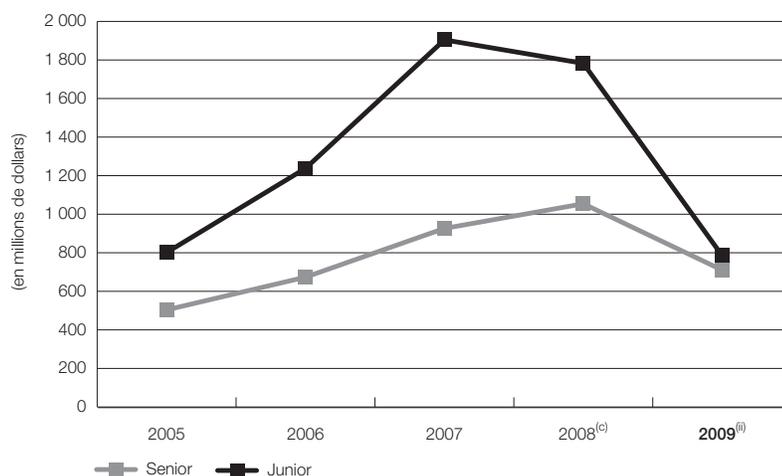
En raison de la récession mondiale, les prix sur le marché des métaux de base ont reculé fortement pendant toute l'année 2008 et au commencement de 2009. Toutefois, des signes d'amélioration sur ce marché sont devenus évidents lorsqu'on a vu les gouvernements annoncer et mettre en œuvre des plans de stimulation économique, le dollar américain s'affaiblir, le rendement de fabrication s'améliorer et la demande de la Chine augmenter. Les importations chinoises de métaux de base, surtout le cuivre, se sont accrues de façon spectaculaire en prévision des plans de stimulation gouvernementaux et des faibles prix du marché. Néanmoins, en dépit de l'augmentation récente en 2009, la demande de cuivre et d'autres métaux de base sur les marchés autres que la Chine reste à des niveaux peu élevés. On s'attend à un adoucissement à court terme de la trajectoire haussière des prix des métaux de base, ce qui produira un redressement plus graduel.

Les indicateurs de base à plus long terme demeurent positifs : la demande des pays en développement commence à se solidifier et la correction naturelle des déséquilibres entre l'offre et la demande soutiendra l'élan vers la reprise.

L'or

Contrairement aux prix des métaux de base en 2008, l'or s'est bien comporté durant le ralentissement économique, les investisseurs essayant d'abriter une plus forte proportion de leur capital. Les prix de l'or sont demeurés vigoureux pendant toute l'année 2009, les dépenses pour stimuler l'économie et les vastes restructurations ayant contribué à faire baisser la valeur du dollar US. L'or a maintenu sa valeur alors que les actions et les biens industriels qui se comportent bien en période de reprise ont repris un peu de vigueur, ce qui suggère une incertitude persistante des marchés. Les indicateurs de base à plus long terme demeurent positifs : la faiblesse du dollar, l'absence de nouvelles découvertes ainsi qu'un approvisionnement en déclin sont tous des éléments qui contribuent aux bonnes perspectives.

Dépenses d'exploration et de mise en valeur de de gisements par exploitant junior et sénior, de 1999 à 2009⁽¹⁾



Source : Ressources naturelles Canada, Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur de gisements et d'aménagement de complexes miniers, en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales.

(1) Comprend les activités sur le site minier et hors du site minier; le travail de terrain, les coûts indirects, les études techniques, économiques et de faisabilité, les coûts liés à l'environnement et au droit de passage.

(c) chiffres prévisionnels

(ii) intentions d'investissement

Remarques : les chiffres qui ont été arrondis peuvent ne pas correspondre aux totaux.

Forces en présence sur le marché

Le Metals Economics Group (MEG) signale que les dépenses d'exploration mondiales sont passées de 14,4 milliards \$ en 2008, un sommet, à moins de 8 milliards \$ en 2009.

Le changement qui s'opère dans la proportion des dépenses d'exploration des petites sociétés minières par rapport aux grandes entreprises et aux sociétés intermédiaires est un autre signe de malaise sur les marchés. Selon les statistiques du MEG, on s'attend à ce que les dépenses d'exploration des compagnies junior diminuent pour rejoindre le niveau des grandes entreprises en 2009, les réductions de budget d'une année à l'autre étant de 46 % pour les petites sociétés, et de 22 % et 28 % pour les sociétés intermédiaires ou d'envergure, respectivement.

Le ralentissement constaté de l'exploitation minière et de la prospection est évident au Canada. Ressources naturelles Canada (RNC) indique que les dépenses totales d'exploration au Canada se sont élevées à 2,8 milliards \$ en 2008, les petites sociétés minières comptant pour 63 % de ces dépenses, ou 1,8 milliard \$, et les sociétés minières intermédiaires ou d'envergure comptant pour le reste, soit 1 milliard \$. RNC estime que les dépenses d'exploration en 2009 au Canada se replieront à 1,5 milliard \$ environ. Les dépenses des petites sociétés devraient diminuer de plus de la moitié pour se situer à 800 millions \$, et celles des sociétés d'envergure devraient baisser jusqu'à 750 millions \$, une réduction proportionnellement moindre.

Perspectives

Ces derniers mois, on a vu une modeste reprise de l'économie mondiale et celle-ci continue de prendre de l'élan. Les sommes colossales injectées pour stimuler l'économie continuent de soutenir le prix de l'or et les dépenses d'infrastructure améliorent quelque peu les marchés de l'habitation et de la fabrication, ce qui constitue autant d'indicateurs positifs pour l'industrie des métaux de base. Par contre, le chômage continue d'augmenter, l'accès au crédit demeure limité et les consommateurs jouent de prudence, ce qui contribue aux perspectives toujours incertaines pour l'industrie.

Compte tenu de tous les facteurs évoqués plus haut, la direction d'Orbit Garant est d'avis que les indicateurs de base du secteur demeurent stables, et elle s'attend donc au maintien de la demande pour les services de la Société.

PERFORMANCE GLOBALE

Orbit Garant a connu des résultats record pour les douze mois terminés le 30 juin 2009 en termes de produits bruts et de nombre de mètres faisant l'objet de forages.

	12 mois 30 juin 2009	12 mois 30 juin 2008	Hausse \$	Hausse %
Produits (\$) (en millions)	105,2	82,1	23,1	28,0
Bénéfice net (\$) (en millions)	12,6	9,4	3,2	34,2
Bénéfice net par action ordinaire				
– De base	0,39	0,38	0,01	2,6
– Dilué	0,38	0,37	0,01	2,7
Mètres forés	1 109 332	872 392	236 940	27,2

L'amélioration de la performance globale est attribuable à de nouveaux contrats de forage spécialisé et à l'acquisition de Forage +.

Durant l'exercice 2009, la Société a fait l'acquisition de dix-sept foreuses de plus : Soudure Royale, sa division Fabrication, en a fourni dix nouvelles, et sept autres sont venues avec l'acquisition de Forage +.

Rapport de gestion (suite)

Principales données financières annuelles

Pour l'exercice terminé le 30 juin * En millions \$	Exercice 2009 Période de 12 mois	Exercice 2008 Période de 12 mois	Exercice 2007 Période de 9 mois
Produits tirés de contrats			
Forage Canada *			
– exploration en surface *	54,9	24,3	7,7
– exploration souterraine *	45,8	43,4	23,6
	100,7	67,7	31,3
Forage International – En surface *	3,8	8,4	4,1
Fabrication Canada *	0,7	6,0	1,3
Total *	105,2	82,1	36,7
Marge brute *	36,1	28,8	10,6
Marge brute (en %)	34,3	35,1	28,9
Bénéfice net \$ *	12,6	9,4	1,9
Bénéfice net par action ordinaire	0,39	0,38	0,11
Bénéfice net par action ordinaire – dilué	0,38	0,37	0,10
Total de l'actif *	102,9	94,5	72,1
Dette à long terme *	10,7	5,8	24,5
Dividendes en espèces *	—	0,1	—
Nombre total de mètres forés *	1,1	0,9	0,5
BAIIA normalisé *	28,0	23,6	9,1
BAIIA normalisé (en %)	26,6	28,7	24,7

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Période de 12 mois terminée le 30 juin 2009 par rapport à la période de 12 mois terminée le 30 juin 2008

Produits tirés de contrats

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, la Société a dégagé des produits tirés de contrats de 105,2 millions \$, comparativement à 82,1 millions \$ pour l'exercice 2008, ce qui représente une hausse de 28 %.

Ces hausses sont principalement attribuables à l'acquisition de Forage + et à l'ajout de nouvelles foreuses.

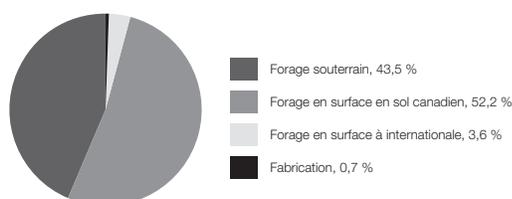
Les produits tirés de contrats de forage en surface en sol canadien ont connu une hausse, passant à 54,9 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 24,3 millions \$ pour l'exercice 2008, ce qui représente une hausse de 126,1 %. L'augmentation résulte de la croissance interne et de l'acquisition de Forage +.

Les produits tirés de contrats de forage souterrain ont augmenté, passant à 45,8 millions \$ pour l'exercice 2009, par rapport à 43,4 millions \$ pour l'exercice 2008, soit une progression de 5,5 %.

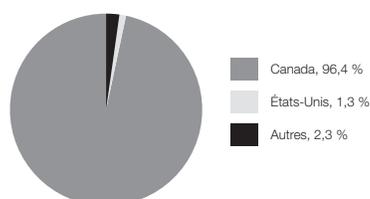
Les produits tirés de contrats de forage à l'étranger se situent à 3,8 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 8,4 millions \$ pour l'exercice 2008, ce qui est imputable au ralentissement de l'économie mondiale.

Fabrication Canada n'a pour ainsi dire pas généré de produits durant l'exercice, en comparaison de 6,0 millions \$ pour l'exercice 2008. Durant l'exercice 2009, il n'y a pas eu de demande pour la fabrication de foreuses de la part des clients, en raison du climat économique. Par l'entremise de sa filiale Soudure Royale, Orbit Garant maintient sa capacité de fabriquer de nouvelles foreuses, tout en utilisant Soudure Royale pour la fabrication de fournitures et de matériel auxiliaire.

Produits par division, exercice 2009



Produits par pays, exercice 2009



Marge brute

À peu de choses près, la Société a généré la même marge bénéficiaire brute, en dépit de l'état du marché financier. La marge bénéficiaire brute pour l'exercice 2009 était de 34,3 %, en comparaison de 35,1 % pour l'exercice précédent. Le bénéfice brut total de l'exercice 2009 s'élevait à 36,1 millions \$, par rapport à 28,8 millions \$ pour l'exercice 2008, ce qui représente une progression de 25,2 %. Une baisse d'activité des divisions forage à l'étranger et fabrication a eu un effet négatif sur la marge brute. Bien que ces divisions aient été synonymes de marges élevées par le passé, on a fait face à une pression à la baisse sur les prix pour les nouveaux contrats, en raison du grand nombre de foreuses disponibles dans l'industrie. La Société a su contrebalancer une large part de ces effets sur la marge bénéficiaire brute en s'employant avec succès à accroître la productivité ainsi que l'efficacité de l'exploitation.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont établis à 8,0 millions \$, comparativement à 5,8 millions \$ pour la même période en 2008. L'augmentation s'explique par des dépenses administratives additionnelles pour supporter la croissance de la Société, les coûts associés au fait d'être une compagnie ouverte et des dépenses de 1,6 million \$ (2008 – 0,2 million \$) pour créances irrécouvrables. Les frais généraux et administratifs représentent 7,6 % des ventes, en regard de 7,1 % pour la même période l'an dernier.

BAIIA normalisé (voir Information Complémentaire)

Le BAIIA normalisé consolidé a atteint 28,0 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 23,6 millions \$ pour l'exercice 2008, en hausse de 4,4 millions \$, ou de 18,4 %. Ce résultat est attribuable à l'acquisition de Forage + ainsi qu'à la croissance interne. Le BAIIA normalisé pour l'exercice 2009 représente 26,6 % des ventes, comparativement à 28,7 % pour l'exercice 2008.

Frais financiers

L'intérêt sur la dette à long terme a diminué, passant de 1,4 million \$ à 0,3 million \$ par rapport à l'exercice 2008, comme suite au remboursement partiel de la dette à l'aide des produits de l'appel public à l'épargne de juin 2008.

Les dépenses d'intérêt à court terme étaient de 0,2 million \$ par rapport à 0,6 million \$ pour l'exercice 2008, comme suite au remboursement de prêts bancaires

Comparaison de l'utilisation des produits provenant des mécanismes de financement

Mécanisme	Utilisation envisagée, tel qu'indiqué au préalable	Utilisation réelle
Dépenses en immobilisations non renouvelables de 6 millions de dollars sur 4 ans	Financer jusqu'à 80 % des dépenses en immobilisations de la société (selon la définition de ce terme indiquée dans la convention de crédit existante, terme défini dans le prospectus)	Au cours de l'exercice financier 2009, 3,3 millions de dollars de ce mécanisme ont été utilisés pour financer les dépenses en immobilisations de la société.
Mécanismes non renouvelables de 20 millions de dollars sur 4 ans	Refinancer le solde impayé de la convention de crédit précédente et faire de nouvelles acquisitions	Au cours de l'exercice financier 2009, 2,1 millions de dollars de ce mécanisme ont été utilisés pour acquérir Forage +.

Amortissement

L'amortissement des biens, des usines et de l'équipement est passé de 3,3 millions \$ à 4,4 millions \$ d'un exercice à l'autre. Cette hausse est attribuable à l'acquisition de Forage + de même qu'à l'ajout de nouvelles foreuses et de nouveaux équipements durant l'exercice 2009.

L'amortissement des actifs incorporels est passé de 4,0 millions \$ à 4,3 millions \$ de l'exercice 2008 à l'exercice 2009, comme suite à l'acquisition de Forage +.

Certains investissements à long terme ont été entièrement dévalués de manière à refléter leur valeur réelle sur le marché et leur faible potentiel de croissance sur une période raisonnable. Une moins-value de 0,3 million \$ liée à la baisse non temporaire de la juste valeur des investissements à long terme est incluse dans l'État des résultats.

Rapport de gestion (suite)

Bénéfice net

Le bénéfice net est grimpé à 12,6 millions \$ ou à 0,39 \$ par action ordinaire (0,38 \$ bénéfice dilué) pour l'exercice 2009, en regard de 9,4 millions \$ ou de 0,38 \$ par action ordinaire (0,37 \$ bénéfice dilué) pour l'exercice 2008, un progrès de 34,6 %.

Analyse sommaire : exercice 2008 comparé aux 9 mois de l'exercice 2007

Étant donné que la Société est née du regroupement le 31 janvier 2007 des entreprises de forage Orbit et Garant basées au Québec, et de l'acquisition de Drift Exploration Drilling Inc. (activités aux États-Unis et au Mexique) le 16 avril 2007, les résultats financiers pour l'exercice 2008 ne sont pas directement comparables à ceux de l'exercice 2007.

Les produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2008 se sont chiffrés à 82,1 millions \$, comparé à 36,7 millions \$ pour l'exercice 2007 (9 mois), un accroissement de 124 %.

Durant l'exercice 2007, « Garant » a fait l'acquisition d'Orbit, de Soudure Royale et de Drift. Les produits ont connu une majoration importante durant l'exercice suivant, en raison de ces acquisitions mais aussi de l'amélioration des prix, de la mise en service de foreuses additionnelles et de la vente de foreuses standards par la division Fabrication.

La marge bénéficiaire brute pour l'exercice 2008 était de 35,1 %, en comparaison de 28,9 % pour les 9 mois de l'exercice 2007. Le bénéfice brut total de l'exercice 2008 s'élevait à 28,8 millions \$, par rapport à 10,6 millions \$ pour les 9 mois de l'exercice 2007, ce qui représente un bond de 171 %. L'accroissement du bénéfice brut résulte :

- I) de la prise d'effet des augmentations de prix contractuels dans tous les secteurs; et
- II) de l'inclusion des résultats d'Orbit, de Drift USA et de Drift Mexico dans les résultats de la Société pour la division de forage souterrain.

Certains coûts engagés par la Société ont augmenté au cours de l'exercice 2008, plus particulièrement le coût de la main-d'oeuvre et des fournitures, ce qui a neutralisé en partie la hausse de prix attribuable aux augmentations des prix contractuels et aux nouveaux contrats. La Société investit également dans son programme d'accréditation à l'intention des foreurs, des aides foreurs et des contremaîtres.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice 2008 a totalisé 9,4 millions \$, soit une augmentation de 394 % par rapport à 1,9 million \$ pour les 9 mois de l'exercice 2007. L'augmentation résulte principalement des acquisitions d'entreprise et de l'ajout de 11 nouveaux appareils de forage.

La croissance du bénéfice net a produit un bénéfice net par action de 0,38 \$ (0,37 \$ bénéfice dilué) pour l'exercice 2008, en regard de 0,11 \$ par action (0,10 \$ bénéfice dilué) pour les 9 mois de l'exercice 2007.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En millions \$	Exercice 2009				Exercice 2008			
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits * (\$)	28,3	27,7	26,1	23,1	24,6	22,1	18,0	17,4
Bénéfice brut * (\$)	10,7	9,2	8,6	7,5	8,7	7,5	6,3	6,3
Marge brute (en %)	37,9	33,2	33,1	32,5	35,4	34,1	35,0	36,0
Normalized EBITDA ⁽¹⁾ (\$)	7,8	7,3	6,9	6,0	6,6	6,5	5,3	5,2
Bénéfice net * (\$)	3,6	3,2	3,2	2,6	1,4	2,8	3,0	2,2
Bénéfice net par action ordinaire (\$)								
– de base	0,11	0,10	0,10	0,08	0,06	0,11	0,12	0,09
– dilué	0,10	0,10	0,10	0,08	0,05	0,11	0,12	0,09

⁽¹⁾ Le BAIIA normalisé n'est pas une mesure reconnue en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada et n'a pas une signification standardisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA normalisé peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Voir *Information complémentaire*.

L'exploitation d'Orbit Garant a connu un essor continu, trimestre après trimestre, en raison de la croissance interne et de l'acquisition de Forage + en octobre 2008. Il y a eu un léger fléchissement durant le trimestre de l'exercice 2009 qui s'est terminé le 30 septembre en raison d'une baisse des produits internationaux, elle-même due à des conditions météorologiques défavorables.

Le nombre d'appareils de forage à la fin de chaque exercice, 2007, 2008 et 2009, s'élevait à 106, 119 et 136.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2009

Produits tirés de contrats

Au cours du quatrième trimestre (« Q4 ») de l'exercice terminé le 30 juin 2009, les produits se sont élevés à 28,3 millions \$, résultat qui représente une hausse de 3,6 millions \$, ou 14,6 %, par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2008, et qui est dû à une augmentation à 296 778 du nombre de mètres forés, comparativement à 239 777 pour le Q4 2008.

Les produits tirés du forage souterrain ont reculé à 10,3 millions \$ au Q4 2009, à partir de 12,2 millions \$ pour le Q4 de l'exercice 2008, un repli de 16 %. L'explication est une diminution du nombre de mètres forés.

Les produits tirés du forage en surface en sol canadien ont connu une hausse, passant à 16,9 millions \$ pour le Q4 2009 en regard de 7,8 millions \$ pour le Q4 2008, ce qui représente une hausse de 116,6 %. Cette augmentation résulte de la croissance interne et de l'acquisition de Forage +.

Les produits tirés du forage à l'étranger se situent à 1,1 million \$ pour le Q4 de l'exercice 2009, comparativement à 2,3 millions \$ pour la même période durant l'exercice 2008, une chute de 53,5 % qui est associée au déclin du marché financier mondial.

Il n'y a pratiquement pas de produits générés pour la vente de foreuses à des tiers non liés par Soudure Royale, en comparaison de 2,3 millions \$ durant le Q4 2008. À défaut de ventes durant cette période, la division Fabrication s'est consacrée à la fabrication de fournitures et de matériel auxiliaire, tout en maintenant sa capacité de fabriquer de nouvelles foreuses.

Marge brute

La marge bénéficiaire brute pour le Q4 de l'exercice 2009 était de 38 %, par comparaison à 35,4 % pour la même période de l'exercice 2008. Le bénéfice brut total pour le Q4 de l'exercice 2009 se chiffrait à 10,7 millions \$ par rapport à 8,7 millions \$ pour le Q4 2008, un accroissement de 23 %. La hausse de 2,4 millions \$ du bénéfice brut résulte de nouveaux prix contractuels dans les régions éloignées, combinés à des gains de productivité et à un nombre record de mètres de forage réalisés.

Pendant le trimestre, la Société a bénéficié de nouveaux processus qui permettent une utilisation efficace des vieux stocks à moindre coût. La direction croit que la marge brute pourrait être moins élevée en 2010.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 2,8 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2009, en hausse de 0,5 million \$ en regard de la période correspondante de l'exercice 2008. Les frais généraux et administratifs représentaient 9,9 % des ventes au quatrième trimestre de l'exercice 2009, et 9,3 % au quatrième trimestre de l'exercice 2008. Étant donné la situation du marché financier, la Société a déclaré 1,1 million \$ en tant que dépenses pour créances irrécouvrables.

BAIIA normalisé

Le BAIIA normalisé s'est élevé à 7,8 millions \$ au Q4 2009, comparativement à 6,6 millions \$ au Q4 2008, soit un résultat en hausse de 18,1 %. Ce résultat est attribuable au nombre record de mètres faisant l'objet de forages et à la priorité que l'on continue d'accorder aux activités de forage spécialisé, lesquelles se traduisent par une marge plus élevée.

Frais financiers

L'intérêt sur la dette à long terme se situe à 0,1 million \$ pour le Q4 2009 en regard de 0,3 million \$ pour le Q4 2008, la raison étant une réduction de la dette à long terme.

L'intérêt sur les prêts à court terme est presque nul pour le Q4 2009 alors qu'il était de 0,2 million \$ au Q4 2008, la raison étant le remboursement de prêts bancaires.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations est demeuré stable, à 1,4 million \$ pour le Q4 de l'exercice 2009 comparé à 1,5 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice 2008.

Pour le Q4 de l'exercice 2009, l'amortissement des actifs incorporels s'est accru à 1,1 million \$, comparé à 1,0 million \$ pour le Q4 de l'exercice 2008, comme suite à l'acquisition de Forage +.

Rapport de gestion (suite)

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le Q4 2009 se situe à 3,6 millions \$ ou à 0,11 \$ par action ordinaire (0,10 \$ bénéfice dilué), en regard de 1,4 million \$ ou de 0,06 \$ par action ordinaire (0,05 \$ bénéfice dilué) pour le Q4 2008. Le taux d'imposition prévu par la loi pour la Société était de 31,9 % au Q4 2009, en comparaison de 32 % pour le Q4 2008.

Incidence du taux de change

Sauf pour les dollars américains dont il est question ci-dessous, la totalité des produits de la Société sont libellés en dollars canadiens. La principale exposition de la Société aux fluctuations du change découle de certains achats libellés en dollars américains, laquelle est neutralisée en partie par les produits d'environ 1,4 million \$ US tirés principalement des activités de forage en surface par circulation inverse de Drift. Pour l'exercice 2009, le montant net de l'exposition aux fluctuations du change a totalisé environ 0,4 million \$. Par conséquent, les fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien n'ont pas eu une incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

Caractère saisonnier

Les produits de la Société présentent certaines tendances saisonnières, quoique les fluctuations liées au caractère saisonnier des activités soient négligeables. Pour la division de forage souterrain, les arrêts de production de mine prévus pendant le congé des Fêtes et la période estivale à certains emplacements entraînent une baisse des produits durant ces périodes. Pour la division de forage en surface en sol canadien, les conditions météorologiques printanières et automnales exigent généralement un arrêt des programmes de forage ou une planification des programmes de forage en fonction des fluctuations saisonnières. De la même manière, dans la division de forage en surface à l'échelle internationale, les conditions météorologiques à certains moments de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des variations des produits.

LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compte non tenu des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, atteignent 20,8 millions \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, comparativement à 15,1 millions \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2008. L'augmentation est en grande partie attribuable à la hausse importante du bénéfice net découlant de l'acquisition de Forage +, et à la croissance interne de la Société.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'établissent à 12,2 millions \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, comparativement à 8,8 millions \$ pour l'exercice 2008. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, un montant de 5,4 millions \$ a été affecté à l'acquisition d'entreprises, et un montant de 7,1 millions \$, à l'acquisition d'immobilisations, à côté de 4,3 millions \$ consacrés à l'acquisition d'entreprises et de 4,8 millions \$ affectés à l'acquisition d'immobilisations pour l'exercice terminé le 30 juin 2008.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement montre une utilisation à hauteur de 0,4 million \$ pour l'exercice 2009. La Société a complètement remboursé ses prêts bancaires de 5,3 millions \$, a remboursé une partie de sa dette à long terme de 0,8 million \$ et a conclu un nouveau prêt à long terme de 5,6 millions \$ afin de supporter l'acquisition de Forage + et d'autres dépenses en immobilisations. Pour l'exercice 2008, les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevèrent à 10,3 millions \$ l'émission d'actions pour un produit de 30,1 millions \$, moins le remboursement de la dette à long terme 21,7 millions \$.

Au 30 juin 2009, le fonds de roulement de la Société se chiffrait à 40,2 millions \$, à côté de 19,8 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Les besoins en fonds de roulement de la Société sont principalement utilisés pour financer le coût de la main-d'oeuvre et l'acquisition de stocks.

Orbit Garant croit qu'elle sera en mesure de générer un flux de trésorerie suffisant pour répondre à ses obligations actuelles et futures envers le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et la dette. Les principales dépenses en immobilisations de la Société servent à acquérir des foreuses et des équipements terrestres. Les dépenses en immobilisations de l'exercice 2009 se chiffre à 7,1 millions \$, en comparaison de 4,8 millions \$ pour l'exercice 2009.

Sources de financement

Les principales sources de financement de la Société sont les activités d'exploitation ainsi que les emprunts en vertu de la convention de crédit modifiée et refondue intervenue le 1^{er} décembre 2008 entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit »). À cela s'ajoute le financement par actions.

La Société utilise habituellement les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour entretenir ses appareils de forage existants et financer la construction ou l'achat de nouveaux appareils afin d'augmenter sa capacité et de financer les autres besoins en fonds de roulement. En vertu de la convention de crédit, la Société dispose à l'heure actuelle d'une facilité d'exploitation renouvelable d'une durée de 364 jours, aux termes de laquelle elle peut emprunter un montant maximal de 7 millions \$ pour gérer ses besoins en fonds de roulement tout au long de l'exercice.

En vertu des modalités de la convention de crédit, la Société dispose également d'une facilité de crédit à long terme décroissante non renouvelable d'une durée de quatre ans aux fins de la dette à long terme, au titre de laquelle elle peut emprunter un montant maximal de 20 000 000 \$, et d'une facilité de crédit à terme décroissante non renouvelable d'une durée de quatre ans aux fins des dépenses en immobilisations, au titre de laquelle elle peut emprunter un montant maximal de 6 000 000 \$.

La convention de crédit contient des clauses restrictives défavorables qui limiteront la capacité de la Société à prendre certaines mesures, dont : les regroupements, liquidations, dissolutions et changements de propriété; la possibilité de contracter de nouvelles dettes; l'engagement des actifs de la Société; les garanties, prêts, investissements et acquisitions auxquels la Société peut recourir; le fait d'investir dans les « instruments dérivés » ou de les utiliser, l'octroi de dividendes et les autres distributions aux apparentés; les dépenses en immobilisations et certaines ventes d'actifs.

Au 30 juin 2009, la Société avait les obligations contractuelles futures qui suivent :

	Total \$	Moins de un an \$	2-3 ans \$	4-5 ans \$
Dettes à long terme	10 892 816	88 800	10 804 016	0
Contrats de location-exploitation	56 450	43 826	12 624	—
Dépôts des clients	348 250	348 250	—	—
Obligations d'achat	—	—	—	—
Autres obligations à long terme	—	—	—	—
Total	11,297 516	480 876	10 816 640	0

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée à 2867-3820 Québec Inc. (qui appartient à Pierre Alexandre, chef de la direction de la Société), et à 1684181 Ontario Inc. (qui est dirigée par James C. Johnson, président du Conseil) en raison de l'influence notable qu'exercent ces sociétés.

La Société est aussi liée à 6483976 Canada Inc. (Usinage X-SPEC) en raison de l'influence notable que la Société exerce sur Usinage X-SPEC.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les opérations suivantes avec ses apparentés :

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Ventes	94 962	122 521
Achats	1 339 092	2 756 911
Location	108 534	111 000
Frais de gestion	—	250 000

Les opérations susmentionnées ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie déterminé et convenu entre les apparentés.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a versé à 2867-3820 Québec Inc., une société appartenant à Pierre Alexandre, la somme de 150 400 \$ pour l'acquisition d'équipements. La direction est d'avis que l'opération correspond à la juste valeur marchande de ces équipements. Cette opération n'a pas été conclue dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2008, la Société a versé à 1684181 Ontario Inc. des frais liés au PAPE totalisant 450 000 \$. Cette opération n'a pas été conclue dans le cours normal des activités et elle a été comptabilisée à la valeur d'échange.

Au 30 juin 2009, les créanciers et charges à payer comprenaient un solde de 6 716 \$ relatif à ces opérations, par rapport à 886 556 \$ au 30 juin 2008.

Soudure Royale loue de Pierre Alexandre le bâtiment dans lequel sont situées ses installations de fabrication en vertu d'un bail de cinq ans arrivant à échéance en 2012. La Société loue également son siège social de Pierre Alexandre. La direction est d'avis que ces baux sont conformes aux taux du marché.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur, et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

La Société est exposée à divers risques reliés à ses actifs et passifs financiers.

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle s'est donné comme politique de ne traiter qu'avec des contreparties solvables et d'obtenir des garanties suffisantes au besoin, comme moyen de réduire le risque de pertes financières occasionnées par le défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des analyses de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exécutées par les sociétés minières, surtout en ce qui a trait à l'or, au nickel et au cuivre.

Afin de réduire le risque lié au crédit, la Société utilise une assurance d'Exportation et Développement Canada (EDC) pour certains de ses comptes débiteurs. Sous réserve de certaines modalités, le programme d'assurance fournit une protection allant jusqu'à 90 % pour les comptes impayés. Au 30 juin 2009, le montant de la couverture EDC représente quelque 53 % des comptes débiteurs d'Orbit Garant.

Les valeurs comptables pour les comptes débiteurs sont présentées après déduction des provisions pour créances douteuses, lesquelles sont évaluées d'après une analyse du classement chronologique des comptes débiteurs, l'expérience passée, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque lié au crédit.

Au 30 juin 2009, 38,2 % des comptes clients étaient classés comme étant à court terme, et 8 % des comptes débiteurs avaient perdu leur valeur.

Le risque lié au crédit concerne aussi la trésorerie et les équivalents de trésorerie avec les banques et institutions financières. Ce risque est limité parce que les contreparties sont en général des banques canadiennes ayant une bonne cote de crédit.

La Société n'a pas recours aux dérivés pour gérer le risque lié au crédit.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, qui correspond à l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables des activités acquises, est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'écart d'acquisition pourrait avoir subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est constatée dans l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Relation client	36 et 42 mois
Accord de non-concurrence	5 ans

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de ces actifs excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la cession éventuelle de ces actifs. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Il n'y a pas eu de dépréciation d'actifs à long terme durant l'exercice 2009.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. En vertu de cette méthode, afin de tenir compte des incidences fiscales futures découlant d'écart entre la valeur inscrite au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux taux d'imposition en vigueur au cours de l'exercice au cours duquel ces écarts devraient se résorber. La direction porte en réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts futurs une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une tranche de l'actif ne sera pas réalisée.

Conversion des devises

Les comptes des entités étrangères intégrées libellés en devises sont convertis comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux moyens pour la période, à l'exception de l'amortissement, qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés en résultats.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés au prorata du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat, tandis que les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés à la prestation des services. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont fournis, que le prix demandé à l'utilisateur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen dilué pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, les charges de rémunération sont calculées en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution et amorties sur la période d'acquisition.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

a) Écart d'acquisition et actifs incorporels :

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et du chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». Diverses modifications ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA à des fins d'uniformité. Le nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la Société adoptera les nouvelles normes pour son exercice débutant le 1^{er} juillet 2009. Le chapitre établit des normes de constatation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir à l'égard des écarts d'acquisition à la suite de la constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition demeurent inchangées par rapport aux normes du chapitre 3062. La Société est à évaluer présentement l'incidence qu'aura l'adoption du nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés.

b) En janvier 2009, l'ICCA a publié de nouvelles sections de son manuel :

- i. La section 1582 « Regroupements d'entreprises » qui remplace la section 1581 portant le même nom. On y trouve les normes pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Elle est l'équivalent canadien du IFRS standard, IFRS 3 (Revised), *Business Combinations* et vise les regroupements pour lesquels la date d'acquisition est le début de la période visée par les états financiers, ou ultérieurement. Une adoption survenant plus tôt est permise. La Société évalue présentement l'impact qu'aurait l'adoption de cette nouvelle section sur ses états financiers consolidés.
- ii. La section 1601 « États financiers consolidés » et la section 1601 « Actionnaires sans contrôle » qui ensemble remplacent la section 1600 « États financiers consolidés ». La section 1601 présente les normes pour la préparation des états financiers consolidés. La section 1602 présente les normes pour la comptabilisation de la part d'un actionnaire sans contrôle dans une filiale, dans des états financiers consolidés, après un regroupement d'entreprises. Elle est l'équivalent du IFRS standard, IAS 27 (Revised), *Consolidated and Separate Financial Statements*. Les sections visent les états financiers intérimaires et annuels consolidés pour les exercices financiers à compter du 1^{er} janvier 2011. Une adoption survenant plus tôt est permise au début d'un exercice financier. La Société évalue présentement l'impact qu'aurait l'adoption de ces nouvelles sections sur ses états financiers consolidés.

Rapport de gestion (suite)

c) Normes internationales d'information financière :

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a publié un nouveau plan stratégique qui aura une incidence importante sur les exigences en matière de présentation de l'information financière des sociétés canadiennes. Le plan stratégique du CNC donne les grandes lignes du processus de convergence des normes comptables canadiennes et des normes internationales (les « IFRS »), qui devrait s'échelonner sur une période de transition prévue de cinq ans. En février 2008, le CNC a annoncé que la date de basculement des PCGR du Canada aux IFRS, pour les entités ouvertes, serait 2011. Par conséquent, à la date de transition du 1^{er} juillet 2011, Orbit Garant devra retraiter à des fins de comparaison les chiffres qu'elle aura déclarés pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 et présenter le bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2010. La Société a entrepris de dresser un plan de mise en œuvre de la conversion et d'évaluer l'incidence de la conversion sur ses états financiers consolidés et sur l'information présentée.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges présentés pour la période considérée. Les éléments importants exigeant la formulation d'estimations par la direction ont trait notamment à la durée de vie utile des biens, usines et équipement et des actifs incorporels aux fins d'amortissement, à la perte de valeur de l'écart d'acquisition, à l'évaluation des stocks, à l'évaluation des impôts futurs, aux hypothèses utilisées pour calculer la rémunération à base d'actions, à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, et aux montants comptabilisés au titre des charges à payer. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations et de ces hypothèses.

Titres en circulation au 18 septembre 2009

	2009
Nombre d'actions	32 738 684
Nombre d'options	1 673 000
Nombre dilué d'actions	34 411 684

FACTEURS DE RISQUE

Le texte suivant décrit certains facteurs relatifs à l'entreprise de la Société et à l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités. Les renseignements suivants ne font que résumer certains facteurs de risque, sont assujettis intégralement par renvoi aux renseignements détaillés présentés ailleurs dans le présent rapport et dans la notice annuelle de la Société datée du 18 septembre 2009, et doivent être lus dans le contexte de ceux-ci. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société fait face. Des risques et incertitudes additionnels que la Société ignore en ce moment ou qui lui semblent actuellement négligeables peuvent également entraver son exploitation. Si de tels risques devaient se matérialiser, l'entreprise, la situation financière, la liquidité et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en subir les contrecoûts.

Risques liés à l'entreprise et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exécutées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des produits de base. Le risque persiste qu'un bas niveau des prix des produits de base puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage par les sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande des services de forage offerts par la Société et nuirait considérablement aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

Le rendement financier et d'exploitation d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et de la dette, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur la situation et le rendement financiers, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et conservation

Outre la disponibilité de capitaux pour l'équipement, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée de un à deux ans et soumettent la Société à une augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'oeuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'oeuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement marqué des coûts et réduire considérablement le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et engagements restrictifs

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en capital ou des acquisitions à l'avenir puisse être limitée, qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant de l'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures, et que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés qui pourraient avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreux engagements restrictifs limitant le pouvoir d'appréciation de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces engagements devraient imposer des restrictions considérables, notamment sur les changements de propriété et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres placements, investissements, acquisitions, dépenses en capital, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renfermera des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la facilité de crédit devait être devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard lors de son quatrième anniversaire. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou le seront à des conditions acceptables, d'après un montant suffisant pour financer les besoins d'Orbit Garant. Une telle situation pourrait, par ricochet, avoir des conséquences défavorables importantes sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Au 30 juin 2009, la Société respectait tous les engagements.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, peuvent éprouver plus de difficultés à lever des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Intégration continue des systèmes administratifs

La Société a récemment installé de nouveaux systèmes comptables, d'information sur les stocks et sur l'exploitation ainsi que technologiques. Ces systèmes sont conçus pour améliorer l'exploitation commerciale et la supervision de la direction. Cependant, les activités peuvent être quelque peu perturbées par suite de la production de renseignements erronés sur lesquels on s'est fié pendant la mise en oeuvre des nouveaux systèmes et la formation s'y rapportant, et l'attention de la direction peut être détournée pour assurer l'intégration fructueuse de la nouvelle technologie pendant ce processus. Les problèmes de mise en oeuvre associés aux systèmes administratifs peuvent nuire au rendement financier, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

Rapport de gestion (suite)

Acquisitions récentes

Le regroupement d'Orbit et de Garant le 31 janvier 2007, l'acquisition de Drift (et des biens de Phyl-Don) le 16 avril 2007 et l'acquisition de Forage + le 10 octobre 2008 constituent les derniers développements. La Société peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, de l'équipement et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des entreprises acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la direction, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continue de l'exploitation existante de la Société. Si une telle situation devait se produire, elle pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens durables

La solide croissance de la Société a exercé des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Usinage X-Spec de fabriquer et de livrer à la Société de nouvelles foreuses et de nouveaux biens non durables, respectivement. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Usinage X-Spec de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses revenus et de ses marges pour son entreprise existante. De même, rien ne garantit que l'avantage d'échelle dont jouit actuellement la Société dans la région de Val-d'Or se poursuivra. Toute érosion de la situation concurrentielle de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur l'entreprise, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de croissance de celle-ci.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appels d'offres concurrentielles. La Société pourrait perdre de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'était pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appels d'offres ou encore si des sociétés minières choisissaient de ne pas recourir au processus d'appels d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

Les produits d'exploitation de la Société ont augmenté au cours des dernières années par suite du regroupement d'Orbit et de Garant, de l'acquisition de Drift et de Forage + ainsi que d'une hausse de la demande de services de forage. La capacité de la Société de soutenir sa croissance dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des produits de base, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme les économies BRIC. En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter un personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société pourra gérer efficacement l'expansion de son exploitation (y compris toute acquisition), qu'elle pourra soutenir ou accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, qu'elle sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant s'avérant nécessaire à sa croissance continue ou qu'elle sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à exécuter l'une ou l'autre des mesures précitées, des conséquences défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend poursuivre sa croissance au moyen d'acquisitions, en plus de la croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence pour les cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures existeront à des conditions acceptables, ni que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès à l'exploitation de la Société. Par surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour donner suite à cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six à douze mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée de un à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'aucun montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Expansion à l'étranger et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des territoires ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas de stabilité économique, politique ou sociale dont jouit actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation et de nouveaux tarifs, taxes et autres obstacles. Il existe un risque que l'exploitation, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent considérablement au rendement financier, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques d'exploitation et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et de l'équipement, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé et des poursuites judiciaires, et ternir la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes ou des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes, pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement opérationnel et financier de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects de l'entreprise de la Société, y compris notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités, y compris l'intégration des systèmes informatiques de comptabilité d'Orbit et de Garant. La Société a connu des changements marqués au cours des 18 derniers mois, y compris la relocalisation du siège social opérationnel de la Société de Rouyn-Noranda (Québec) à Val-d'Or (Québec), ainsi que la mise en application de nouveaux systèmes comptables, de gestion des stocks et de technologie de l'information sur l'exploitation. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise, de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque lié aux devises

La Société a actuellement une exposition totalisant quelque 1,4 millions de dollars US de ses produits d'exploitation portant surtout sur l'entreprise de forage en surface par circulation inverse exploitée par Drift. Rien ne peut garantir que ce risque ne changera pas à l'avenir ni qu'une partie importante des produits d'exploitation de la Société pourrait être libellée dans une ou plusieurs monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient nuire au rendement financier, à la situation financière et aux flux de trésorerie de celle-ci.

Rapport de gestion (suite)

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris l'intervention de la réglementation, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, les questions de santé et de sécurité ou l'engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans divers endroits géographiques, dont certains sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes, naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des affaires devait se produire, des conséquences défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse du bassin de clients de la Société et avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, lois et règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des intervenants de la Société ainsi que du public.

Manque d'expérience dans la gestion d'une entité ouverte

La direction a toujours exploité l'entreprise de la Société en tant que série de sociétés fermées. Les personnes qui constituent l'équipe de haute direction de la Société ont depuis peu la responsabilité de gérer une entité ouverte. Si ces personnes ne peuvent gérer une entité ouverte de façon satisfaisante et voir à ce que la Société respecte toutes les exigences s'appliquant aux entités ouvertes, notamment les exigences d'information continue, celle-ci pourrait en subir les contrecoups.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et la santé et la sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (y compris les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). Par suite de son exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Le personnel de la Société doit se rendre aux chantiers avec les clients de celle-ci, dont bon nombre insistent sur la conformité avec les politiques internes en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Les activités à ces chantiers peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels elle peut être assujettie ou encore qu'elle sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité d'en obtenir de nouveaux.

Limites des assurances

La Société a une assurance des biens, de responsabilité civile générale et des pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une responsabilité peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des biens ou de l'exploitation de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant l'entreprise de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à son rendement financier.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur le plan légal et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur le plan juridique et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence marquée sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et lui nuire ainsi indirectement.

Risque lié à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le prix du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas reliées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

1684182 Ontario L.P. (« 1684182 Ontario ») et 1684182 Ontario (International) L.P. (« 1684182 International », collectivement avec 1684182 Ontario, les « sociétés d'investissement de capitaux privés ») ainsi que Pierre Alexandre, le chef de la direction de la Société, détiennent ou contrôlent, directement ou indirectement, respectivement quelque 17 % et 32 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. En outre, Pierre Alexandre, 6705570 Canada Inc. (dont Pierre Alexandre est actionnaire à hauteur de 90 % et Éric Alexandre, à hauteur de 5 %) a conclu une convention de vote, aux termes de laquelle la Société s'est engagée à désigner Pierre Alexandre, Éric Alexandre et James Johnson (un commettant des sociétés d'investissement de capitaux privés) et quatre administrateurs indépendants (Guthrie Stewart, Jean-Yves Laliberté, Edmund Stuart et Patrick Godin) à l'élection au conseil d'administration de la Société, et les actionnaires ont convenu d'exercer les votes afférents à leurs actions ordinaires en faveur de leur élection. Par conséquent, ces actionnaires ont la faculté d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque-totalité des biens de celle-ci, ou encore l'élection et la composition du conseil d'administration d'Orbit Garant. Cette faculté d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Placements futurs d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Les sociétés d'investissement de capitaux privés et Pierre Alexandre détiennent ou contrôlent, directement ou indirectement, respectivement quelque 17 % et 32 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Même si certains des actionnaires d'Orbit Garant sont assujettis à certaines dispositions de « moratoire » pendant une période limitée, si l'un ou plusieurs de ces actionnaires vendaient un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public, le cours de celles-ci pourrait régresser. En outre, la perception par le public que de telles ventes peuvent survenir pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit imposera des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Rapport de gestion (suite)

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle s'est donné comme politique de ne traiter qu'avec des contreparties solvables et d'obtenir des garanties suffisantes au besoin, comme moyen de réduire le risque de pertes financières occasionnées par le défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des analyses de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles.

Trois clients importants représentaient 43 % des comptes clients de la Société au 30 juin 2009, soit respectivement 17 %, 14 % et 12 % pour chacun des clients (au 30 juin 2008, trois clients importants représentaient 33 % des comptes clients, soit respectivement 12 %, 11 % et 10 % pour chacun des clients).

Trois clients importants représentent 36 % des produits tirés des contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, soit respectivement 14 %, 11 % et 11 % pour chacun des clients (au 30 juin 2008, deux clients importants représentaient 24 %, soit respectivement 13 % et 11 %).

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt, étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2009, la Société a estimé qu'une hausse ou une baisse d'un point de pourcentage des taux d'intérêt aurait causé une hausse ou baisse annuelle correspondante du bénéfice net de l'ordre de 73 000 \$.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créditeurs et charges à payer, des dépôts des clients et des avances des actionnaires correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable puisque cette dette porte intérêt à des taux variables et est assortie de conditions comparables à celles d'autres emprunts semblables.

PERSPECTIVES

Les conditions du marché sont défavorables, mais après avoir vu un déclin marqué de la demande des petites entreprises d'exploration pour les services de forage, la Société constate une amélioration maintenant que le prix des métaux de base a augmenté.

La Société continue de se concentrer sur les sociétés minières intermédiaires et d'envergure, qui lui procurent des produits plus stables, et demeure aussi à l'affût des occasions d'affaires avec les petites entreprises.

La direction d'Orbit Garant prévoit une plus forte demande pour les services de forage si le prix de l'or demeure stable et si les prix des métaux de base s'améliorent.

La Société demeure soucieuse d'accroître sa productivité et son efficacité en fournissant une formation additionnelle à son personnel et en peaufinant sans cesse son processus d'exploitation.

Elle continuera de se doter de foreuses supplémentaires, uniquement en fonction de la demande des clients.

Le conseil d'administration a approuvé des dépenses en immobilisations de 5,6 millions \$ pour l'exercice 2010.

Le marché des services de forage demeure fragmenté et la Société continuera de rechercher les opérations qui promettent d'être profitables pour ses actionnaires.

La Société pense être bien positionnée pour la reprise.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Le présent rapport renvoie au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements) et au BAIIA normalisé (BAIIA ajusté pour tenir compte des frais de gestion, des frais d'intégration et des frais d'opérations extraordinaires, ce qui, selon la direction, facilite la comparaison des périodes historiques). Selon la direction, le BAIIA et le BAIIA normalisé constituent des mesures supplémentaires utiles aux fins de l'évaluation du rendement de l'exploitation compte non tenu du service de la dette, des dépenses en immobilisations et des impôts sur les bénéfices. Cependant, le BAIIA et le BAIIA normalisé ne constituent pas des mesures reconnues du bénéfice conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA et le BAIIA normalisé pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ne doit pas être interprété comme un substitut du résultat net (qui est déterminé selon les PCGR), comme une indication du rendement de la Société ou comme une mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode que la Société utilise pour calculer le BAIIA et le BAIIA normalisé pourrait différer considérablement des méthodes utilisées par d'autres sociétés ouvertes et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE DIVULGATION

Il incombe à la direction de la société d'établir et de maintenir pour celle-ci des contrôles et des procédures en matière de divulgation tels que définis en vertu de la Norme multilatérale 52-109 émise par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La direction a conçu les présents contrôles et procédures en matière de divulgation, ou elle a été l'instigatrice de leur conception effectuée sous sa surveillance, afin d'offrir une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la société, y compris ses filiales, sont divulguées au chef de la direction et au directeur financier par d'autres personnes au sein de ces entités, particulièrement au cours de la période de préparation des dépôts de déclarations annuelles.

La direction de la société a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de divulgation de la société le 30 juin 2009 et a conclu que la conception et l'efficacité de ces contrôles et de ces procédures offrent une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la société, y compris ses filiales, seront divulguées en temps opportun à la direction afin d'assurer une divulgation appropriée.

CONTRÔLES INTERNES DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au directeur financier de la société de concevoir les contrôles internes de l'information financière (« CIIF ») ou d'être les instigateurs de leur conception effectuée sous leur surveillance. Les CIIF de la société sont conçus afin d'offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la fiabilité de l'information financière de la société ainsi que la préparation des états financiers à des fins externes, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que les systèmes ne peuvent qu'offrir une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la société ont été détectés. En conséquence, quelque soit le soin apporté à leur conception, les CIIF comportent des limitations inhérentes et peuvent seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers et il se peut qu'ils ne puissent empêcher les inexactitudes de se produire et en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2009, la direction, y compris le chef de la direction et le directeur financier, ont évalué la raison d'être et la conception des CIIF de la société et ils ont confirmé qu'aucune modification apportée aux CIIF au cours de l'année n'a sensiblement touché, ou aurait raisonnablement pu sensiblement toucher les CIIF de la société. La société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de divulgation ainsi que ses CIIF, et peut de temps à autre apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Le 30 juin 2009, une évaluation a été effectuée, sous la supervision du chef de la direction et du directeur financier, de l'efficacité des CIIF de la société au sens du règlement NI 52-109. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le directeur financier ont conclu que la conception et le fonctionnement de ces CIIF ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis en matière de contrôle interne – Cadre intégré établi par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, et avec les exigences du règlement NI 52-109.

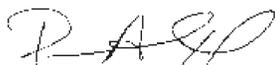
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant Inc. (la « société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la société. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et, le cas échéant, comprennent également des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présentés dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers consolidés.

L'équipe de direction entretient le système requis de contrôles internes conçu pour fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées. De plus, la direction a examiné les contrôles et les procédures de divulgation de la société qui visent à garantir la qualité et le caractère opportun des divulgations faites au public.

Il incombe au Conseil d'administration de la société de garantir que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'états financiers, et celui-ci a la responsabilité finale d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité de vérification. Le Conseil d'administration nomme le comité de vérification, et tous les membres de celui-ci sont des membres indépendants du Conseil. Le comité de vérification rencontre la direction et les vérificateurs des actionnaires de temps à autre, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats de la vérification et les principes comptables. Sur la recommandation du comité de vérification, les états financiers consolidés sont transmis pour approbation au Conseil d'administration de la société.

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., un cabinet indépendant de comptables agréé, a reçu le mandat d'exprimer une opinion professionnelle indépendante concernant la fidélité des états financiers consolidés. Son rapport figure à la page 32 du présent rapport annuel. Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. dispose d'un accès libre et complet au comité de vérification.



Pierre Alexandre
Chef de la direction

Val-d'Or, Québec
21 septembre 2009



Alain Laplante, FCGA
Vice-président et chef de la direction financière

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Forage Orbit Garant Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Forage Orbit Garant Inc. aux 30 juin 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, des bénéfices non répartis, du cumul des autres éléments du résultat étendu et du surplus d'apport et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 juin 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samsan Bélair
Deloitte & Touche s.e.m.c.l.

Comptables agréés

Le 24 août 2009

auditeur permis n° 9138

État consolidé des résultats et du résultat étendu

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Exercices terminés		
Produits tirés de contrats	105 162 812	82 142 216
Coût des produits tirés de contrats	69 079 130	53 361 743
Marge brute	36 083 682	28 780 473
Charges		
Frais généraux et administratifs	7 969 915	5 830 834
Amortissement des immobilisations	4 387 429	3 318 298
Amortissement des actifs incorporels	4 338 364	4 022 002
Frais de gestion et d'intégration	—	613 510
Perte (gain) de change	(74 636)	19 305
Baisse de valeur durable sur les placements à long terme	303 687	—
Intérêts sur la dette à long terme	344 122	1 362 815
Intérêts et frais bancaires	218 075	599 265
	17 486 956	15 766 029
Bénéfice avant les éléments suivants	18 596 726	13 014 444
Participation aux résultats d'une société satellite	77 316	410 652
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	18 674 042	13 425 096
Impôts sur les bénéfices (note 13)		
Exigibles	7 722 516	5 779 690
Futurs	(1 638 240)	(1 736 647)
	6 084 276	4 043 043
Bénéfice net	12 589 766	9 382 053
Autres éléments du résultat étendu		
Perte non réalisée sur les placements disponibles à la vente	(9 163)	(4 165)
Reclassement au bénéfice net de la baisse de valeur durable sur les placements à long terme	43 687	—
	34 524	(4 165)
Résultat étendu	12 624 290	9 377 888
Bénéfice par action (note 12)		
De base	0,39	0,38
Dilué	0,38	0,37

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

État consolidé des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Exercices terminés		
État des bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	11 147 690	1 899 093
Bénéfice net	12 589 766	9 382 053
Dividendes	—	(133 456)
Solde à la fin de l'exercice	23 737 456	11 147 690
État du cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	(34 524)	(30 359)
Autres éléments du résultat étendu	34 524	(4 165)
Solde à la fin de l'exercice	—	(34 524)
État du surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	450 177	—
Rémunération à base d'actions aux salariés et aux directeurs (note 12)	449 159	450 177
Solde à la fin de l'exercice	899 336	450 177

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

Bilan consolidé

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	10 557 766	8 406 502
Débiteurs	22 682 833	19 457 458
Stocks	19 670 210	17 623 122
Charges payées d'avance	324 531	273 065
	53 235 340	45 760 147
Placements à long terme (note 6)	521 956	867 486
Immobilisations (note 7)	24 106 307	19 962 716
Écart d'acquisition (note 8)	19 697 965	19 697 965
Actifs incorporels (note 8)	5 308 342	8 223 063
	102 869 910	94 511 377
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	—	2 409 634
Emprunt bancaire (note 9)	—	5 290 000
Créditeurs et charges à payer	10 641 645	11 531 237
Dépôts des clients	348 250	1 728 329
Impôts sur les bénéfices	1 910 453	1 493 917
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 10)	88 800	3 463 856
	12 989 148	25 916 973
Dette à long terme (note 10)	10 661 182	2 359 634
Impôts futurs (note 13)	2 684 627	3 748 810
	26 334 957	32 025 417
Capitaux propres		
Capital-actions (note 12)	51 898 161	50 922 617
Surplus d'apport	899 336	450 177
	52 797 497	51 372 794
Bénéfices non répartis	23 737 456	11 147 690
Cumul des autres éléments du résultat étendu	—	(34 524)
	23 737 456	11 113 166
	76 534 953	62 485 960
	102 869 910	94 511 377

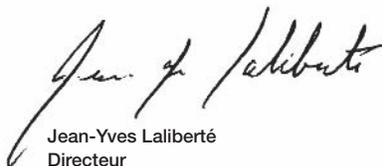
Engagements (note 15)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

Approuvé par le conseil d'administration



Eric Alexandre
Directeur



Jean-Yves Laliberté
Directeur

État consolidé des flux de trésorerie

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Exercices terminés		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	12 589 766	9 382 053
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	4 387 429	3 318 298
Amortissement des actifs incorporels	4 338 364	4 022 002
Perte à la vente d'immobilisations	339 437	—
Baisse de valeur durable sur les placements à long terme	303 687	22 691
Rémunération à base d'actions	449 159	450 177
Amortissement des frais de financement	69 948	37 572
Impôts futurs	(1 638 240)	(1 736 647)
Participation aux résultats d'une société satellite nette des dividendes	(30 516)	(410 652)
	20 809 034	15 085 494
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	(3 569 057)	(9 068 174)
	17 239 977	6 017 320
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire de 726 760 \$)	(5 377 949)	(4 275 921)
Variation de la trésorerie en fiducie	—	188 556
Produit de la vente d'un placement à long terme	48 000	—
Avances consenties à une société actionnaire	58 883	(58 883)
Acquisition d'immobilisations	(7 065 021)	(4 753 381)
Produit de la vente d'immobilisations	90 464	61 888
	(12 245 623)	(8 837 741)
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	(5 290 000)	3 790 000
Produit de la dette à long terme	5 636 034	3 150 000
Remboursement de la dette à long terme	(779 490)	(21 731 010)
Coût de financement payé	—	(90 662)
Frais d'émission d'actions payés	—	(4 155 579)
Avances consenties par des actionnaires	—	(631 198)
Avances consenties par une société actionnaire	—	(16 305)
Émission de capital-actions	—	30 130 024
Dividendes versés	—	(133 456)
	(433 456)	10 311 814
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 560 898	7 491 393
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 996 868	(1 494 525)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 14)	10 557 766	5 996 868

Renseignements complémentaires (note 14)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

Notes complémentaires

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant Inc. (la « société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

2. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Acquisition de 9129-5642 Québec inc. (Forage +)

Le 10 octobre 2008, la société a acquis la totalité des actions en circulation de 9129-5642 Québec inc. (opérant dans le domaine du forage de surface au Canada) pour une contrepartie nette totale de 3 100 000 \$ (excluant les frais d'acquisition) payable au moyen d'un montant en espèces de 2 124 456 \$ et par l'émission de 457 142 actions ordinaires de la société au montant de 975 544 \$ établi selon la moyenne du cours de l'action de 30 jours. De plus, la société a payé un montant de 2 431 247 \$ relativement au fonds de roulement de la société lors de l'acquisition et un montant de 95 486 \$ en frais d'acquisition.

Les résultats d'exploitation de 9129-5642 Québec inc. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 10 octobre 2008.

Le prix d'achat de l'opération susmentionnée a été réparti entre les actifs nets acquis selon leur juste valeur comme suit :

	\$
Actif à court terme	4 929 993
Immobilisations	1 895 901
Actifs incorporels – relation clients	1 423 643
Découvert bancaire	(726 760)
Passif à court terme	(1 321 986)
Impôts futurs	(574 058)
Prix d'achat	5 626 733
Contrepartie	
Montant en espèces (incluant 95 486 \$ de frais d'acquisition)	4 651 189
Émission d'actions ordinaires	975 544
	5 626 733

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

La société a adopté, au 1^{er} juillet 2008, les recommandations des chapitres 3031, Stocks remplaçant 3030, Stocks, 3862, Instruments financiers – Informations à fournir, 3863, Instruments financiers – Présentation et 1535, Informations à fournir concernant le capital du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »).

Stocks

Le chapitre 3031 établit des normes à l'égard de la détermination du coût des stocks et de sa constatation ultérieure en charges et également la présentation d'informations additionnelles. Par ailleurs, dans certains cas, la dépréciation des stocks préalablement comptabilisée doit être renversée. L'adoption rétrospective de cette convention n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

En outre, au moment de l'adoption de cette norme, la société a modifié sa méthode d'évaluation des stocks de fournitures, la faisant passer du moindre du coût ou de la valeur de remplacement au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Ce changement de méthode d'évaluation n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la société.

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers

Le chapitre 3862, qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861. Le chapitre 1535 sur les informations à fournir concernant le capital exige la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les processus de gestion de capital d'une entité. Puisque ces normes traitent seulement d'informations à fournir, elles n'ont pas d'effet sur les résultats financiers de la société (voir note 11 – Gestion du capital et note 17 – Instruments financiers).

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent les principales conventions comptables suivantes :

Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales en propriété exclusive comme suit :

Orbit Garant Drilling, une société en nom collectif
9116-9300 Québec Inc.
4378792 Canada Inc.
Drift Exploration Drilling Inc.
Drift de Mexico SA de CV
9129-5642 Québec Inc, (Forage +, depuis le 10 octobre, 2008)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

<i>Actif/passif</i>	<i>Classement</i>	<i>Mesure</i>
Trésorerie	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements en actions de sociétés ouvertes	Disponibles à la vente	Juste valeur
Placements en actions de sociétés fermées	Disponibles à la vente	Coût amorti
Avances consenties à une société actionnaire	Prêts et créances	Coût amorti
Découvert bancaire	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Emprunt bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dépôts des clients	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

Stocks

La société garde des stocks de fournitures d'exploitation, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés sont évalués à 50 % du coût.

Placements

Les placements dans des sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. La participation de la société aux résultats de ces sociétés est présentée dans l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Stationnement	10 ans
Bâtiments	5 à 20 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de forage	5 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Véhicules	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

Notes complémentaires (suite)

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, qui correspond à l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables des entreprises acquises, est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'écart d'acquisition pourrait avoir subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est constatée dans l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Relation client	36 et 42 mois
Accord de non-concurrence	5 ans

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de ces actifs excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la cession éventuelle de ces actifs. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. En vertu de cette méthode, afin de tenir compte des incidences fiscales futures découlant d'écart entre la valeur inscrite au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux taux d'imposition en vigueur au cours de l'exercice au cours duquel ces écarts devraient se résorber. La direction porte en réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts futurs une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une tranche de l'actif ne sera pas réalisée.

Conversion des devises

Les comptes des entités étrangères intégrées libellés en devises sont convertis comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux moyens pour la période, à l'exception de l'amortissement qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés aux résultats.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat, tandis que les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés à la prestation des services. La société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont fournis, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen dilué pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre dilué d'actions reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, les charges de rémunération sont calculées en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution et amorties sur la période d'acquisition.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges présentés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principaux aspects à l'égard desquels la direction doit faire des estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels aux fins de l'amortissement, la perte de valeur de l'écart d'acquisition, l'évaluation des stocks, le calcul de la provision pour créances douteuses, la répartition du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition d'entreprises, les impôts sur les bénéfices et les autres impôts et taxes et certains montants comptabilisés à titre de charges à payer et de rémunération à base d'actions.

Modifications comptables futures

a) Écart d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et du chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». Diverses modifications ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA à des fins d'uniformité. Le nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la société adoptera les nouvelles normes pour son exercice débutant le 1^{er} juillet 2009. Le chapitre établit des normes de constatation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir à l'égard des écarts d'acquisition à la suite de la constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition demeurent inchangées par rapport aux normes du chapitre 3062. La société évalue actuellement les incidences de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés.

b) En janvier 2009, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants de son Manuel:

- i. Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2011 ou après. Une application anticipée est autorisée. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés.
- ii. Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participation sans contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Les chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur les états financiers consolidés.

c) Normes internationales d'information financière

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a publié un nouveau plan stratégique qui changera considérablement les exigences en matière de présentation financière qui s'appliquent aux sociétés canadiennes. Le plan stratégique du CNC décrit la convergence des normes comptables canadiennes vers les normes internationales (les « IFRS ») au cours d'une période de transition prévue de cinq ans. En février 2008, le CNC a annoncé que la date de basculement des PCGR du Canada actuels aux IFRS pour les entités ouvertes serait 2011. Par conséquent, la date de transition du 1^{er} juillet 2011 pour la société exigera le retraitement des montants comparatifs émis par la société pour l'exercice se terminant le 30 juin 2011 ainsi que les soldes d'ouverture du bilan au 1^{er} juillet 2010. La société est actuellement dans le processus d'analyse d'un plan de conversion et d'évaluation de l'adoption des IFRS, et de l'incidence de cette transition sur les états financiers consolidés.

5. STOCKS

Le coût des stocks qui a été passé en charge et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, pour l'exercice se terminant le 30 juin 2009, est de 22 733 622 \$ (30 juin 2008, 15 816 343 \$). Pendant cette période, aucune dépréciation des stocks n'a été constatée à la suite d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût et aucune dépréciation constatée dans un exercice antérieur n'a été renversée.

L'emprunt bancaire est en partie garanti par une hypothèque mobilière sur la totalité des inventaires.

Notes complémentaires (suite)

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	30 juin 2009	30 juin 2008
	\$	\$
Société satellite :		
6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC) :		
4 000 actions de catégorie A, représentant 40 % des actions avec droit de vote, avec droit de participation, comptabilisées à la valeur de consolidation	473 956	443 440
48 000 actions de catégorie I, sans droit de vote, sans droit de participation, donnant droit à un dividende maximal de 8 % par année, rachetables au gré de la société pour un montant de 48 000 \$, comptabilisées au coût	48 000	96 000
	521 956	539 440
Autres :		
Compagnies fermées :		
104 000 actions de Explorateurs-Innovateurs de Québec inc., (coût, 260 000 \$) représentant représentant 4,80 % des actions votantes et participantes ⁽¹⁾	—	260 000
Avances à une société fermée, à taux d'intérêts variables, sans modalité précise de remboursement	—	58 883
Société ouverte :		
83 300 actions de Thyphoon Exploration inc., à la juste valeur (coût, 50 000 \$) ⁽¹⁾	—	9 163
	—	328 046
	521 956	867 486

⁽¹⁾ Au cours de l'année, la société a comptabilisé une baisse de valeur durable sur ces placements due à une diminution prolongée de la juste valeur.

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 30 juin 2009
	\$	\$	\$
Terrains	410 887	—	410 887
Stationnement	20 000	11 000	9 000
Bâtiments	1 124 127	196 949	927 178
Matériel de bureau	178 663	78 587	100 076
Matériel de forage	25 118 368	6 963 611	18 154 757
Matériel et outillage	606 164	195 115	411 049
Matériel informatique	767 914	299 991	467 923
Véhicules	5 108 428	1 603 183	3 505 245
Améliorations locatives	166 058	45 866	120 192
	33 500 609	9 394 302	24 106 307

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 30 juin 2008
	\$	\$	\$
Terrains	118 001	—	118 001
Stationnement	20 000	7 000	13 000
Bâtiments	1 124 127	119 998	1 004 129
Matériel de bureau	146 553	46 136	100 417
Matériel de forage	18 557 731	3 780 067	14 777 664
Matériel et outillage	426 126	109 963	316 163
Matériel informatique	659 220	141 237	517 983
Véhicules	3 853 781	808 835	3 044 946
Améliorations locatives	94 532	24 119	70 413
	25 000 071	5 037 355	19 962 716

8. ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette au 30 juin 2009 \$
Écart d'acquisition	19 697 965	—	19 697 965
Actifs incorporels à durée de vie limitée :			
Relation client	14 023 643	9 744 801	4 278 842
Accord de non-concurrence	2 110 000	1 080 500	1 029 500
	16 133 643	10 825 301	5 308 342

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette au 30 juin 2008 \$
Écart d'acquisition	19 697 965	—	19 697 965
Actifs incorporels à durée de vie limitée :			
Relation client	12 600 000	5 828 436	6 771 564
Accord de non-concurrence	2 110 000	658 501	1 451 499
	14 710 000	6 486 937	8 223 063

9. DÉCOUVERT ET EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant de 7 000 000 \$ portant intérêts au taux préférentiel et renouvelable le 30 novembre 2009. Tout emprunt utilisé sur cette marge de crédit est garanti par une hypothèque de premier rang grevant la totalité des actifs présents et futurs. Le 30 juin 2009, le taux préférentiel était de 2,25 % (5,75 % au 30 juin 2008). Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant de 0,42 % à 1,42 %.

Selon les modalités de l'emprunt bancaire, la société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux.

10. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Emprunt d'un montant maximum autorisé de 20 \$ million, réduit trimestriellement à partir de septembre 2008, d'un montant en capital de 714 286 \$, portant intérêts au taux de base majoré de 0,42 %, échéant en juin 2012, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs. La société doit rembourser trimestriellement le montant excédent le montant du prêt autorisé réduit ainsi à cette date a) b)	7 242 590	—
Emprunt d'un montant maximum autorisé de 6 \$ million, réduit trimestriellement à partir de septembre 2008, d'un montant en capital de 300 000 \$, portant intérêts au taux de base majoré de 0,42 %, échéant en juin 2012, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs. La société doit rembourser trimestriellement le montant excédent le montant du prêt autorisé réduit ainsi à cette date a)	3 300 000	593 316
Emprunt portant intérêts au taux de base majoré de 0,25 %, remboursable par versements trimestriels de 714 286 \$ plus les intérêts, échéant en juin 2012, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs a)	—	5 186 928
Emprunt, sans intérêt, remboursable par versements mensuels de 6 557 \$, échéant en septembre 2011, garanti par du matériel roulant	177 025	—
Contrat, sans intérêt, remboursable par versements mensuels de 844 \$, échéant en juin 2012, garanti par du matériel roulant	30 367	43 246
	10 749 982	5 823 490
Tranche échéant à moins d'un an	(88 800)	(3 463 856)
	10 661 182	2 359 634

Notes complémentaires (suite)

- a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux de base majoré d'un pourcentage variant de 0,42 % à 1,42 % (30 juin 2008, taux de base majoré de 0,25 % à 1,25 %).
- b) Un montant avant amortissement de 142 834 \$ (212 782 \$ au 30 juin 2008) correspondant au coût de financement a été déduit de la dette à long terme. Ce montant est amorti aux résultats sur la durée de la dette selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux.

Au 30 juin 2009, le taux de base est de 2,25 % (30 juin 2008, 5,75 %). Les versements de capital requis au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2010	88 800
2011	88 800
2012	10 715 216

11. GESTION DU CAPITAL

La société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu), la dette à long terme, l'emprunt bancaire et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure de capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Découvert bancaire	—	2 409 634
Emprunt bancaire	—	5 290 000
Dette à long terme	10 749 982	5 823 490
Capital-actions	51 898 161	50 922 617
Surplus d'apport	899 336	450 177
Bénéfices non répartis	23 737 456	11 147 690
Encaisse	(10 557 766)	(8 406 502)
	76 727 169	67 637 106

La gestion du capital de la société a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en vue de : i) préserver son accès aux marchés de capitaux; ii) rencontrer ses obligations financières et iii) financer, à l'interne, la croissance et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure de capital, la société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, contracter de nouvelles dettes ou rembourser ses dettes existantes.

Selon les termes de certaines ententes de financement, la société doit satisfaire à certaines clauses restrictives, tel que le respect d'un niveau du ratio de la dette principale sur un bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement, du ratio de la dette à long terme sur la capitalisation et du ratio de couverture des charges financières. Ces clauses restrictives limitent aussi, entre autres, la capacité de la société à engager un endettement additionnel, à engager des hypothèques additionnelles, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au cours de l'exercice, la société était, et continue d'être en conformité avec ces clauses restrictives et toutes autres conditions qui lui sont imposées par ses ententes de financement.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, dépendamment de divers facteurs.

Les objectifs de la société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

12. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être présentés par une résolution du conseil d'administration de la société avant l'émission

Actions ordinaires émises:

	30 juin 2009		30 juin 2008	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	32 281 542	50 942 617	24 749 870	23 816 436
Actions émises :				
En espèces a)	—	—	13 333	20 000
Dans le cadre de l'acquisition d'entreprise b)	457 142	975 544	—	—
Dans le cadre du premier appel public à l'épargne, déduction faite des frais d'émission d'actions c)	—	—	7 505 006	27 086 181
Aux fins du financement destiné à l'achat d'actions d)	—	—	13 333	20 000
	32 738 684	51 918 161	32 281 542	50 942 617
Financement destiné à l'achat d'actions d)	—	(20 000)	—	(20 000)
Solde à la fin de l'exercice	32 738 684	51 898 161	32 281 542	50 922 617

a) Émission au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2008 :

Le 20 août 2007, la société a émis 13 333 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 20 000 \$.

b) Émission au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009 :

Le 10 octobre 2008, la société a émis 457 142 actions ordinaires pour un montant de 975 544 \$ relativement à l'acquisition de 9129-5642 Québec Inc. (voir note 2).

c) Premier appel public à l'épargne :

Le 20 juin 2008, la société a déposé un prospectus lié à un premier appel public à l'épargne visant le placement de 15 000 000 d'actions ordinaires du capital de la société dont i) 7 505 006 actions ordinaires ont été émises et vendues par Orbit Garant au prix de 4,00 \$ l'action pour un produit brut de 30 020 024 \$ pour Orbit Garant et ii) 7 494 994 actions ordinaires ont été vendues par certains des actionnaires existants à l'époque d'Orbit Garant (le « placement secondaire ») au prix de 4,00 \$ l'action ordinaire pour un produit brut de 29 979 976 \$ pour ces actionnaires. Les preneurs fermes ont reçu une rémunération en espèces de 3 600 000 \$ (6 % du produit brut) (un montant de 1 801 201 \$ payé par la société et de 1 798 799 \$ payé par les actionnaires) et une rémunération supplémentaire de 216 000 \$ (un montant de 108 072 \$ payé par la société et de 107 928 \$ payé par les actionnaires). Les autres frais d'émission d'actions se sont élevés à 2 246 306 \$, pour un total de frais d'émission d'actions de 4 155 579 \$ pour la société. De plus, un actif d'impôts futurs d'un montant de 1 221 736 \$ a été comptabilisé pour compenser les frais d'émission d'actions.

d) Financement destiné à l'achat d'actions :

Le 20 août 2007, 13 333 actions ordinaires ont été émises à un salarié de la société au prix de 1,50 \$ l'action ordinaire dans le cadre du régime d'actionnariat des salariés de la société. La société a accordé un prêt sur cinq ans s'élevant à 20 000 \$ à ce salarié conformément aux modalités et conditions exposées dans un billet garanti par un droit grevant les titres. Le prêt est remboursable à la date la plus rapprochée entre i) la date de vente des actions et ii) la date d'échéance du prêt. Les intérêts sur le capital du prêt sont calculés et composés annuellement au taux de 8 %.

Bénéfice par action

Le bénéfice dilué par action ordinaire a été calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en tenant compte de l'effet dilutif des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Bénéfice par action de base		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	12 589 766	9 382 053
Nombre moyen de base d'actions ordinaires en circulation	32 610 935	24 855 130
Bénéfice par action de base	0,39	0,38
Bénéfice par action dilué		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	12 589 766	9 382 053
Nombre moyen de base d'actions ordinaires en circulation	32 610 935	24 855 130
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires options sur actions	238 201	781 188
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation	32 849 136	25 636 318
Bénéfice par action dilué	0,38	0,37

Notes complémentaires (suite)

Le calcul du bénéfice par action dilué pour l'exercice se terminant le 30 juin 2009 exclus l'effet de 625 000 options (nul en 2008) car ces options sont anti-délutives.

Régime d'options sur actions de 2007

En janvier 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions de 2007 ») dont l'objectif est de conserver, de motiver et de récompenser les administrateurs, les membres de la direction, les salariés et les conseillers qualifiés de la société.

Le 20 août 2007, 38 500 options sur actions (1 017 000 au 30 juin 2007) ont été attribuées. Chaque option donne le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 1,50 \$ l'action (1,00 \$ au 30 juin 2007), soit la juste valeur d'une action ordinaire à la date de l'attribution. Ces options ont une durée de vie maximale de 10 ans à compter de la date d'attribution et peuvent uniquement être levées lorsqu'un événement ayant trait aux liquidités se produit, tel qu'il est défini dans la convention d'options d'achat d'actions. Étant donné qu'un événement ayant trait aux liquidités n'est pas considéré comme probable avant son occurrence, aucune charge de rémunération n'est constatée avant l'occurrence d'un tel événement.

Le 26 juin 2008, la société a réalisé un premier appel public à l'épargne (un « PAPE »). Étant donné qu'un PAPE est considéré comme un événement ayant trait aux liquidités, la charge de rémunération est constatée à compter du 26 juin 2008.

Le 26 juin 2008, parallèlement au PAPE, les modalités d'acquisition et d'échéance des options en cours ont été modifiées. Les droits sur les options deviendront maintenant acquis 31 jours après la date de clôture du PAPE, au taux de 50 %, et lors de chacun des premier et deuxième anniversaires de la date de clôture du PAPE, au taux de 25 %. Les options expireront 10 ans après la date d'attribution.

Régime d'options sur actions de 2008

Également le 26 juin 2008, la société a établi un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la société. Le nouveau régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération sous forme de titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le nouveau régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou d'une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises sur le capital autorisé aux termes du nouveau régime d'options sur actions ou réservées aux fins d'émission lors de la levée d'options dans le cadre du régime d'options sur actions de 2008 ne pourra excéder 10 % des actions ordinaires émises et en circulation compte tenu du placement du 26 juin 2008 moins le nombre d'options émises aux termes du régime d'options antérieur. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du nouveau régime d'options, ainsi que des actions ordinaires réservées aux fins d'émission sur le capital autorisé aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la société ou d'options pour services rendus attribuées par la société, à une même personne, ne pourra excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du comité de rémunération et de régie d'entreprise, le conseil d'administration administrera le régime d'options sur actions de 2008 et déterminera, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix de levée et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviendront acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expireront pas plus de 10 ans après la date de la société. Le prix de levée d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance à laquelle des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu avant cette journée ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'octroi, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont octroyées aux directeurs, administrateurs et employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen \$
En cours au 1 ^{er} juillet 2007	1 017 000	1,00
Attribuées au cours de l'exercice	663 500	3,85
Annulées au cours de l'exercice	(7 500)	1,00
En cours au 30 juin 2008	1 673 000	2,13
En cours au 30 juin 2009	1 673 000	2,13
Exercable au 30 juin 2009	911 000	1,43

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achats d'actions en circulation au 30 juin 2009:

	Prix de levée \$	En circulation au 30 juin 2009	Moyenne pondérée de vie restante (années)	Moyenne pondérée de prix de levée \$	Exercable au 30 juin 2009	Moyenne pondérée de prix de levée \$
	1,00–1,50	1 048 000	7,61	1,02	786 000	1,02
	4,00	625 000	8,99	4,00	125 000	4,00
		1 673 000			911 000	

La société a calculé le montant de la juste valeur des options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution ainsi qu'à la date de la modification et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en 2008	Modification au régime d'options sur actions de 2007	Attribuées en 2007
Taux d'intérêt sans risque	3,38 %	3,38 %	4,10 %
Durée de vie prévue (années)	7	—	5
Volatilité prévue	49 %	—	46 %
Rendement prévu	0 %	—	0 %
Juste valeur des options attribuées	2,17 \$	0,00 \$	0,46 \$
Durée de vie prévue avant la modification (jours)	—	1	—
Durée de vie prévue après la modification (années)	—	5	—
Volatilité prévue avant la modification	—	10 %	—
Volatilité prévue après la modification	—	41 %	—
Juste valeur de la modification	—	0,18 \$	—

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, la charge de rémunération à base d'actions des salariés d'un montant total de 449 159 \$ a été comptabilisée au titre des frais généraux et administratifs (450 177 \$ pour l'année se terminant le 30 juin 2008).

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts se présente comme suit :

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Impôts exigibles	7 722 516	5 779 690
Impôts futurs	(1 638 240)	(1 736 647)
	6 084 276	4 043 043

La charge d'impôts diffère des montants calculés en appliquant les taux canadiens prévus par la loi (fédéral et provincial) de 31,89 % (32,02 % en 2008) au bénéfice avant impôts sur les bénéfices comme suit :

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	18 674 042	13 425 096
Impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition prévus par la loi	5 955 152	4 298 716
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles	37 362	36 481
Charge non déductible liée à la rémunération à base d'actions	143 237	144 147
Participation non imposable aux résultats d'une société satellite	(24 656)	(131 491)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	(26 819)	(265 500)
Autres	—	(39 310)
Total des impôts sur les bénéfices	6 084 276	4 043 043

Notes complémentaires (suite)

Les impôts futurs sont calculés d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présentent comme suit aux dates indiquées :

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Actifs d'impôts futurs		
Frais d'émission d'actions	737 897	977 515
Placements à long terme	14 797	—
Total des actifs d'impôts futurs	752 694	977 515
Passifs d'impôts futurs :		
Placements à long terme	—	76 450
Immobilisations	1 823 380	2 194 374
Actifs incorporels	1 613 941	2 455 501
Total des passifs d'impôts futurs	3 437 321	4 726 325
Passif d'impôts futurs, montant net	2 684 627	3 748 810

14. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Débiteurs	844 623	(6 946 637)
Stocks	(1 197 110)	(7 104 776)
Charges payées d'avance	(41 449)	(23 663)
Créditeurs et charges à payer	(1 882 378)	4 303 133
Dépôts des clients	(1 380 079)	1 258 974
Impôts exigibles	87 336	(555 205)
	(3 569 057)	(9 068 174)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie	10 557 766	8 406 502
Découvert bancaire	—	(2 409 634)
	10 557 766	5 996 868
Autres renseignements		
Intérêts payés	562 197	1 961 917
Impôts payés	7 084 055	6 334 895

15. ENGAGEMENTS

Conformément aux modalités de contrats de location-exploitation visant des locaux d'entreprise échéant en 2010 et en 2011, la société s'est engagée à verser des paiements minimaux totalisant 56 450 \$ au 30 juin 2009 comme suit :

	\$
2010	43 826
2011	12 624

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société est liée à 2867-3820 Québec Inc., société contrôlée par un administrateur et à 1684181 Ontario Inc., qui est dirigée par un administrateur de la société.

La société est également liée à 6483976 Canada Inc. (Usinage X-SPEC) en raison de l'influence notable qu'elle exerce sur cette société.

Au cours de l'exercice, la société a conclu les opérations suivantes avec ses apparentés :

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Ventes	94 962	122 521
Achats	1 339 092	2 756 911
Location	108 534	111 000
Frais de gestion	—	250 000

Les opérations susmentionnées ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie déterminé et convenu entre les apparentés.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, la société a acquis de 2867-3820 Québec Inc., des équipements pour un montant de 150 400 \$. Cette opération n'a pas été conclue dans le cours normal des activités, et a été comptabilisé à valeur nette comptable.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2008, la société a versé à 1684181 Ontario Inc. des frais d'opération liés au PAPE totalisant 450 000 \$. Ces opérations n'ont pas été conclues dans le cours normal des activités, et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

Au 30 juin 2009, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde de 6 716 \$ (886 556 \$ au 30 juin 2008) relatif à ces opérations.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la société aux risques des instruments financiers, à ces objectifs, politiques et processus pour gérer ses risques, ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux périodes précédentes, sauf ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2009, la société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 179 591 \$ (244 957 \$ au 30 juin 2008) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 176 724 \$ (512 882 \$ au 30 juin 2008).

Au 30 juin 2009, la société a estimé qu'une augmentation ou diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution du bénéfice net annuel de 17 670 \$.

Risque de crédit

La société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La société a adopté une politique dans laquelle elle peut seulement faire des affaires avec des contreparties solvables et obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes, pour atténuer le risque de pertes financières provenant de créances en souffrance. Elle procède régulièrement à des analyses de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande de services de forage dépend du niveau d'activités d'exploration et de développement menées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance de Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet, sous certains termes et conditions, d'avoir une couverture d'assurance jusqu'à un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2009, le montant de la couverture d'assurance de EDC représente approximativement 53 % des débiteurs.

La valeur comptable des comptes à recevoir tient compte de la provision pour mauvaises créances, laquelle est estimée selon l'analyse de l'âge des recevables, de l'expérience passée, des risques spécifiques associés au client et à d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit est la valeur comptable des actifs financiers.

Au 30 juin 2009, 38,2 % des comptes recevables commerciaux sont classés comme étant des recevables courants et 8 % des comptes recevables sont réduits.

Notes complémentaires (suite)

Trois clients importants représentaient 43 % des comptes clients au 30 juin 2009, soit respectivement 17 %, 14 % et 12 % pour chacun des clients (30 juin 2008, trois clients importants représentaient 33 %, soit respectivement 12 %, 11 % et 10 % pour chacun des clients).

Trois clients importants représentaient 36 % des produits tirés des contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, soit respectivement 14 %, 11 % et 11 % pour chacun des clients. Deux clients importants représentaient 24 % des produits tirés des contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2008, soit respectivement 13 % et 11 % pour chacun des clients.

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avec les banques et les institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêts à des taux variables.

Au 30 juin 2009, la société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt aurait causé une augmentation ou une diminution du bénéfice net annuel de 73 000 \$.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créiteurs et charges à payer et des dépôts des clients correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable car elle porte intérêts à un taux variable et elle comporte des conditions de financement que la société pourrait obtenir actuellement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la société provient de sa gestion du fonds de roulement d'exploitation, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la société ne sera pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie actuels et prévisionnels et en faisant correspondre les termes de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans les notes 9 et 10, la société détaille ses facilités qui ne sont pas utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Total \$	0-1 an \$	2-3 ans \$
Dépôts des clients	348 250	348 250	—
Créiteurs et charges à payer	10 641 645	10 641 645	—
Dette à long terme (capital seulement)	10 892 816	88 800	10 804 016
	21 882 711	11 078 695	10 804 016

18. INFORMATION SECTORIELLE

La société exerce ses activités dans trois secteurs géographiques : Forage Canada, Forage International (États-Unis, Amérique centrale et Amérique du Sud) et Fabrication Canada. Les services fournis par les secteurs isolables de forage sont essentiellement les mêmes. La direction évalue le rendement selon la marge brute de ces trois secteurs géographiques, avant les intérêts, les frais généraux de la société et les impôts sur les bénéfices. Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs isolables de la société.

	30 juin 2009 \$	30 juin 2008 \$
Produits tirés de contrats		
Forage Canada	100 685 504	67 685 486
Forage International	3 779 951	8 383 809
Fabrication Canada	697 357	6 072 921
	105 162 812	82 142 216
Marge brute		
Forage Canada	35 274 400	22 548 090
Forage International	417 911	3 901 784
Fabrication Canada	391 371	2 353 290
	36 083 682	28 803 164
Intérêts	562 197	1 962 080
Frais généraux de la société	16 847 443	13 393 297
Impôts sur les bénéfices	6 084 276	4 043 043
	23 493 916	19 398 420
Bénéfice net	12 589 766	9 404 744
Actifs identifiables		
Forage et fabrication Canada	96 723 872	87 870 298
Forage International	6 146 038	6 641 079
	102 869 910	94 511 377
Immobilisations		
Forage et fabrication Canada	21 938 502	18 217 149
Forage International	2 167 805	1 745 567
	24 106 307	19 962 716
Amortissement		
Forage et fabrication Canada	8 241 220	7 097 885
Forage International	484 573	242 415
	8 725 793	7 340 300

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Administrateurs et dirigeants

Administrateurs

James C. Johnson

Président du Conseil d'administration, Orbit Garant
Associé directeur, Signal Hill Equity Partners Inc.

Patrick Godin^{1,2*}

Vice-président, Développement de projets, GMining Services Inc.

Jean-Yves Laliberté^{1,2*}

Chef de la direction, Cartier Resources Inc.
et Abitex Resources Inc.

Guthrie J. Stewart^{1,2*}

Administrateur

Edmund Stuart

Président, Brannach Services Inc.

Pierre Alexandre

Chef de la direction, Orbit Garant

Eric Alexandre

Président et chef de l'exploitation, Orbit Garant

¹ Membre du comité de vérification.

² Membre du comité de rémunération et du comité de gouvernance d'entreprise.

* Indique le président d'un comité

Dirigeants

Pierre Alexandre

Chef de la direction

Eric Alexandre

Président et chef de l'exploitation

Alain Laplante

Vice-président et chef de la direction financière

Richard Alexandre

Directeur des opérations internationales et de surface

Ronald Thibault

Directeur des opérations sous terre

Renseignements à l'intention des actionnaires

Siège social

190 des Distributeurs, C.P. 965

Val-d'Or (Québec)

J9P 4P8

Téléphone : 1-866-824-2707

Télécopieur : 819-824-1595

Agent des transferts et registraire

Société de fiducie CIBC Mellon

C.P. 7010, succursale postale Adelaide Street

Toronto (Ontario)

M5C 2W9

Téléphone : 1-800-387-0825 ou 416-643-5500

Télécopieur : 416-643-5501

Inscription en bourse

Bourse de Toronto

Symbole : OGD

Actions ordinaires en circulation

32 738 684 (au 30 juin 2009)

Responsable des affaires juridiques

Goodmans LLP

Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Relations avec les investisseurs

alain.laplante@orbitgarant.com

Site Web

www.orbitgarant.com



190 des Distributeurs, C.P. 965
Val-d'Or, Québec
J9P 4P8

www.orbitgarant.com